

DIJONMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

JANVIER 2023 • N° 364

dijon.fr

CAP SUR 2023

P.12 | ÇA C'EST DIJON DÉBUT DE MANDAT AU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

P.28 | MA VILLE EST CHOUETTE UNE NOUVELLE FORÊT URBAINE

P.32 | CULTURE PARTICIPEZ AUX NUITS DE LA LECTURE

INSTANTANÉ



UN PEU PLUS PRÈS DES (TROIS) ÉTOILES

8 000 personnes assistaient, le 18 décembre dernier, à une retransmission organisée par la ville au Zénith, de la finale de la Coupe du monde de football entre l'Argentine et la France. Un match d'un suspens rarement connu à ce stade de la compétition. Les supporters y ont cru jusqu'au bout, mais la rencontre s'est finalement soldée par une défaite aux tirs-aux-butts pour les tricolores. Pas de troisième étoile sur le maillot, mais le souvenir d'un moment exceptionnel passé ensemble pour les Dijonnais. Merci les Bleus !

ÇA C'EST DIJON

16 Nouvelles consignes de tri

18 Cyclistes, brillez !

MA VILLE EST CHOUETTE

24 Accessibilité de la Cité

CULTURE

34 Festival Modes de vie

SPORT

38 Match for green

**DEMANDEZ VOTRE
DIJON MAG !**

Vous ne recevez pas votre magazine à la maison ?
Contactez-nous par mail : dijonmag@ville-dijon.fr
Vous pouvez aussi retrouver le *Dijon Mag* dans
différents points d'accueil (Hôtel de ville, mairies
de quartier, CCAS, Cité internationale de la
gastronomie et du vin, etc.) et à tout moment
sur dijon.fr

Suivez tous les jours l'actualité de la ville de Dijon
sur Facebook, Twitter et Instagram.



PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL
LUNDI 30 JANVIER
À 16H

SALLE DES ÉTATS,
EN DIRECT SUR DIJON.FR
ET SUR LA PAGE
FACEBOOK « VILLE
DE DIJON »

PROCHAIN CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
JEUDI 2 FÉVRIER
À 17H30

40, AVENUE
DU DRAPEAU
ET EN DIRECT
SUR METROPOLE-
DIJON.FR

Service communication | Hôtel de ville 21000 Dijon
dijonmag@ville-dijon.fr | dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 364 JANVIER 2023

Directeur de publication : François Rebsamen
Directeurs de la rédaction : Isabelle Elzière et Lilian Melet
Directrice adjointe service communication : Sandra Uréna
Responsable du pôle éditions et numérique : Marion Gillot-Peillon
Rédactrice en chef : Justine Dincher

Rédactrice : Isaline Jérôme
Ont collaboré : Patrice Bouillot, Martina Mannini, Elliott Monod,
Sandrine de Amorin.

Photos : Ville de Dijon : p8, p9, p10, p11, p12, p15, p17, p18, p21, p22, P23,
p24, p26, p27, p29, p30, p31, p34, p38, p40 (Florian Petitcollin) ; Vincent
Arbelet : p25 (1204), p36, p39 (Léa Ferney) ; Jonas Jacquet : p2, p20 ;
Philippe Maupetit : p1, p33 ; François Weckerlé : p19, p27 (vue du ciel) ;
Association des Climats du vignoble de Bourgogne : p 11 (Climats) ; Temps
réel : p26 (ville) ; Vincent Pontet : p37

Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon
Impression : AG ROTO - 02 33 85 10 10

Distribution : Adrexo - Tiré à 92 500 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique

Équivalent coût unitaire du magazine par habitant 0,35€

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023 - N° ISSN : 0767-8797



Janvier 2022, inauguration du terrain synthétique du stade Trimolet, rempli de noyaux d'olives.

François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole

En ce début d'année 2023, quels vœux adressez-vous aux Dijonnais ? Quel est celui qui vous est le plus cher ?

Que nous sachions nous montrer à la hauteur de la situation. À la hauteur des attentes de la jeunesse, de ce que nous avons à lui offrir et de ce qu'elle a à nous apprendre. Ce qui m'importe le plus, c'est que nous sachions « faire société », c'est-à-dire vivre ensemble, dans la diversité de nos origines, de nos centres d'intérêts, de nos points de vue, de nos âges. Le rassemblement tient une place très importante dans ma conception de la société. Il n'est pas facile d'être jeune aujourd'hui, avec les crises, l'inflation, la guerre. Mais l'espoir est un puissant moteur auquel il ne faut rien céder ni jamais renoncer. L'installation, le mois dernier, d'un nouveau Conseil municipal d'enfants pour les deux prochaines années me réjouit. Je tiens à saluer l'engagement des jeunes, souvent encouragés par leurs proches, qui font le choix de s'investir pour leur ville et leurs camarades. Pour tous, je souhaite aussi que Dijon poursuive sa transformation et son développement notamment tourné vers la protection de l'environnement, et qu'elle renforce ainsi sa place de grandes villes de France agréables à vivre, à taille humaine, proche de la nature et accessible. J'adresse aussi des vœux particuliers à ceux qui entament leur première année à Dijon, et – j'en suis fier – ils sont nombreux à s'installer dans notre ville et dans notre métropole.

La barre des 162 000 habitants a été dépassée à Dijon.

Comment l'expliquez-vous et est-ce que cela vous réjouit ?

Bien sûr que c'est une bonne nouvelle ! Cela montre que Dijon a la cote, qu'elle attire. Nous sommes passés de 149 000 à 162 000 habitants en une vingtaine d'années. Je suis fier d'accueillir de

nouveaux habitants venus de toute la France, particulièrement de grandes villes en quête d'un peu plus de sérénité, souvent à la recherche d'un cadre de vie propice à l'épanouissement de leur famille. À Dijon, la qualité de vie n'est pas un leurre mais une réalité : nous avons un très bon niveau de services et d'équipements, nous sommes proches de la nature, nous avons de l'espace. Ces nouveaux habitants viennent aussi trouver un emploi dans un environnement dynamique. Il y a, à Dijon, tout ce qu'il faut pour vivre heureux et à tous les âges : une riche offre culturelle et sportive, un réseau de transports en commun parmi les meilleurs de France, un taux de chômage particulièrement bas, un commerce de qualité avec une vacance commerciale particulièrement faible, des entreprises innovantes, une forte poussée vers l'international... Le choix qu'a fait l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) d'installer son siège à Dijon le prouve ! Dijon est une ville agréable à vivre, propre aussi me dit-on souvent, et propice aux opportunités professionnelles.

En parlant du cadre de vie : à ceux qui vous interpellent pour vous dire qu'il n'y a pas assez d'arbres dans la ville, que leur répondez-vous ?

Nous faisons tout ce qui est possible pour végétaliser la ville. D'ici la fin d'année, nous compterons 82 000 arbres ou arbustes ! C'est plus que l'objectif de 56 000 que je m'étais fixé pendant la campagne des élections municipales. Nous avons créé une micro-forêt – qu'on appelle Miyawaki – à Épirey, une autre est en cours de plantation sur le terrain des Verriers dans le quartier Chevreul-Parc. On a renforcé aussi l'opération de la Forêt des enfants, sur le plateau de la Cras – et je me félicite de son succès très familial – qu'on a sauvé de l'urbanisation. Dans chaque quartier, il y a un parc pour se promener, pour jouer avec ses enfants. À Dijon, toutes les places ont de l'eau, des arbres ou les deux. Nous allons encore développer cela.



6 mai 2022, ouverture de la Cité internationale de la gastronomie et du vin.



Mars 2022, conférence des ministres du tourisme des 27 pays de l'Union Européenne, salle des États à Dijon.

Vous semblez avoir fait de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité...

Oui, c'est le cas. Nous travaillons pour les générations à venir et pour cela, nous avons décidé depuis de nombreuses années déjà, d'investir massivement en faveur de la transition énergétique. Dijon est aujourd'hui la première ville écologique de France. C'est une référence au niveau européen, grâce à la piétonnisation, au tram, grâce au développement des pistes cyclables, grâce à la végétalisation justement, au réseau de chaleur urbain ou encore à la préservation de la ressource en eau. La qualité de l'air que respirent les Dijonnais est très bonne. Mais aujourd'hui, je souhaite que nous allions encore plus loin. Avec 100 villes de l'Union Européenne, nous avons pris un engagement : être neutre en carbone et « intelligente », c'est-à-dire sans que cela nuise au développement de notre ville et de notre métropole, et sans que cela ne vienne accentuer les inégalités. Et parce que la lutte pour l'écologie, ce n'est pas seulement planter un arbre, notre objectif est d'utiliser moins d'énergie et d'avoir davantage recours à des énergies propres.

Comment cet engagement va-t-il se traduire ?

Demain, nous transformerons de l'électricité en hydrogène vert, une énergie qui sera produite par l'usine de valorisation des déchets, et qui permettra d'alimenter nos bennes à ordures et nos bus. C'est un projet très audacieux. Certains nous le reprochent. Ce sont les mêmes qui étaient sceptiques sur le réseau de chaleur il y a 20 ans, ou le tram il y a 10 ans. Un autre grand projet de la ville et de la métropole concerne le remplacement des points lumineux pour économiser l'énergie. D'ici la fin de l'année 19 000 lampes seront remplacées par des leds à basse consommation. Et chaque année, nous en changerons 6 000 supplémentaires. Nous allons aussi développer encore le réseau de chaleur urbain et les aménagements cyclable pour atteindre 12 % de déplacements

à vélo en 2030. Et puis je souhaiterais que le tram desserve davantage d'habitants de la métropole. Les études seront lancées cette année, elles permettront d'engager des travaux lors du prochain mandat.

Il y a une autre préoccupation des habitants, un enjeu du quotidien, c'est le logement...

C'est un sujet très important, et malheureusement parfois polémique, à Dijon, comme d'ailleurs dans toutes les grandes villes. Les citoyens ont souvent des aspirations très contradictoires, car ils souhaitent bénéficier à la fois de tous les avantages de la ville et de ceux de la campagne. Et les mieux logés ne se rendent pas du tout compte de l'état du besoin de notre pays en logements. Alors pour construire, il y a deux manières de faire : s'étaler ou densifier. Clairement, à Dijon, notre option est celle de la densification raisonnable. Ces dernières années, c'est seulement l'équivalent de la surface de quatre terrains de foot qui sont dédiés à la construction. C'est très peu, quand on se compare à d'autres communes. Vous vous souvenez peut-être qu'une poignée de contestataires professionnels – non dijonnais d'ailleurs – avait tenté en 2020 d'empêcher la réalisation du projet « Garden state », avenue de Langres, par une occupation illégale. Eh bien aujourd'hui, tout est commercialisé. Il faut dire que le projet est très bien conçu et tout à fait raisonnable, qu'il sera bordé d'un nouveau parc dont le projet a été élaboré avec les habitants, et que le tram passe au pied des logements. Le tout sur un terrain vague qui était inoccupé depuis 15 ans. Pour moi, c'est un exemple positif de ce que la ville doit faire. Chaque jour, je réponds aux courriers d'habitants qui ne trouvent pas de quoi se loger. Les courriers sont parfois poignants. J'ai bien conscience que personne ne souhaite voir un petit immeuble se construire devant chez lui. Mais le logement est un droit.



Février 2022, visite avec la ministre du logement d'un chantier dans le quartier de l'Arsenal.



Septembre 2022, rentrée des classes dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville.

Autre sujet d'actualité : la place de la République a connu des troubles à l'ordre public ces derniers temps. Comment peut-on ramener le calme ?

La sécurité des personnes et des biens relève de la compétence régalienne de l'État. Nous travaillons – et notamment ma première adjointe Nathalie Koenders – très étroitement avec le Préfet pour rétablir l'ordre républicain. Ce qui s'est passé place de la République est inadmissible. Je salue et je soutiens la décision du préfet de fermeture anticipée des bars de nuit – c'est-à-dire ne l'oublions pas à 2 heures du matin quand même ! Nous avons renforcé la surveillance des squares et l'éclairage public, et la police municipale, en charge de la tranquillité publique, mène des opérations conjointes avec la police nationale. Dijon a toujours été réputée comme une ville paisible, elle le restera. Pour s'en donner les moyens, nous avons renforcé les effectifs de la police municipale et nous continuerons. En septembre, nous avons aussi créé un groupe spécial d'intervention appelé GSI, que vous avez sans doute croisé dans la rue. Et puis, je me réjouis des deux annonces faites par le ministre de l'Intérieur, avec l'arrivée imminente de gendarmes mobiles et la création d'une unité de police spécialisée dans les transports en commun avec entre 60 et 90 policiers qui y seront rattachés.

Cette année est celle de la mi-mandat. Au mois de juin prochain, cela fera trois ans que vous avez été réélu maire. Quel bilan tirez-vous de cette première moitié de mandat ?

Les choses changent à Dijon, elles évoluent encore et encore. Bien sûr, l'épidémie de Covid a perturbé nos activités. Bien sûr, le contexte inflationniste et la flambée des prix de l'énergie inquiètent aujourd'hui. Mais je souhaite que l'on progresse encore, ensemble. Le renforcement des dispositifs de participation citoyenne, qui permet à tous les Dijonnais de prendre la parole, de proposer un projet pour la ville, de donner son avis, est un axe

fort de cette première partie de mandat. Il y a eu aussi l'adoption d'un programme d'investissements, sans précédent pour les écoles, la révision de notre projet intitulé Génération Dijon pour la jeunesse... Et puis il y a bien sûr, l'ouverture récente de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Je me réjouis que ce projet, qui a été un dossier de longue haleine, plaise autant aux habitants et aux touristes que je croise lorsque je m'y rends moi-même, c'est-à-dire régulièrement. 450 000 visiteurs en six mois, c'est un succès, même s'il faut procéder à quelques ajustements. Le cinéma Pathé a d'ailleurs décidé, pour ce début d'année, de réduire le prix des places. Notre ville avance malgré les contraintes et un contexte difficile, nous avons de l'ambition pour Dijon et dans tous les domaines et encore beaucoup de projets et d'idées.

La culture est parfois le parent pauvre des programmes politiques, ce n'est pas le choix que vous avez fait à Dijon...

Nous avons un patrimoine culturel et historique d'exception, mais il faut aussi que la culture soit vivante ! C'est le cas à Dijon. Théâtre, opéra, bibliothèques, art contemporain, concerts, expositions... il se passe quelque chose chaque semaine. C'est par exemple une grande nouveauté de l'année passée : l'ouverture des bibliothèques les dimanches après-midi. Je rappelle aussi que l'accès aux musées est gratuit. Outre les collections permanentes que l'on peut voir et revoir, permettez-moi de signaler la superbe exposition des peintures de Vieira da Silva au Musée des Beaux-Arts. C'est une artiste portugaise de très grande renommée. Et puis, la ville a la capacité de recevoir de grandes expositions, de grands événements. Le 1^{er} mars prochain, avec Dominique Pitoiset qui dirige désormais l'Opéra, la ville accueillera les Victoires de la musique classique. Pour la première fois depuis ses débuts il y 30 ans, ce grand événement télévisé qui réunit chaque année plus d'un million de téléspectateurs sera présenté en direct de l'Auditorium de Dijon.



Août 2022, déplacement à l'école du Nord dont la cours a été désimperméabilisée et végétalisée.



Octobre 2022, accueil à Fontaine d'Ouche du consortium des partenaires européens du projet Response.

Notre salle, qui porte le nom de mon prédécesseur Robert Poujade, est reconnue en Europe pour son exceptionnelle qualité acoustique.

En 2023, de quelle manière Dijon va-t-elle se mobiliser pour les Jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront à Paris l'année suivante ?

Après la Coupe du monde et une incroyable finale homérique, légendaire, suivie par 29 millions de Français dont 8 000 Dijonnais passionnés au Zénith, nous entrons dans une année préolympique. Dijon est « Terre de Jeux ». Dans les 18 prochains mois, nous accueillerons – je l'espère – des délégations étrangères qui viendront s'entraîner. Il y aura des animations, la flamme olympique passera chez nous, et puis nous accompagnerons les athlètes du cru susceptibles de participer aux Jeux. En juin dernier, nous avons d'ailleurs lancé avec l'Office municipal des sports, le label « Team sport Dijon » qui rassemble près de 70 sportifs dijonnais soutenus financièrement par la ville. Nous pouvons être fiers de la manière dont ils représentent la ville en France et ailleurs dans le monde. Et puis, nous avons entamé les démarches – avec la première adjointe Nathalie Koenders – pour accueillir une étape du Tour de France, qui n'est pas arrivé à Dijon depuis 25 ans. Ce pourrait être en 2024, voire en 2025.

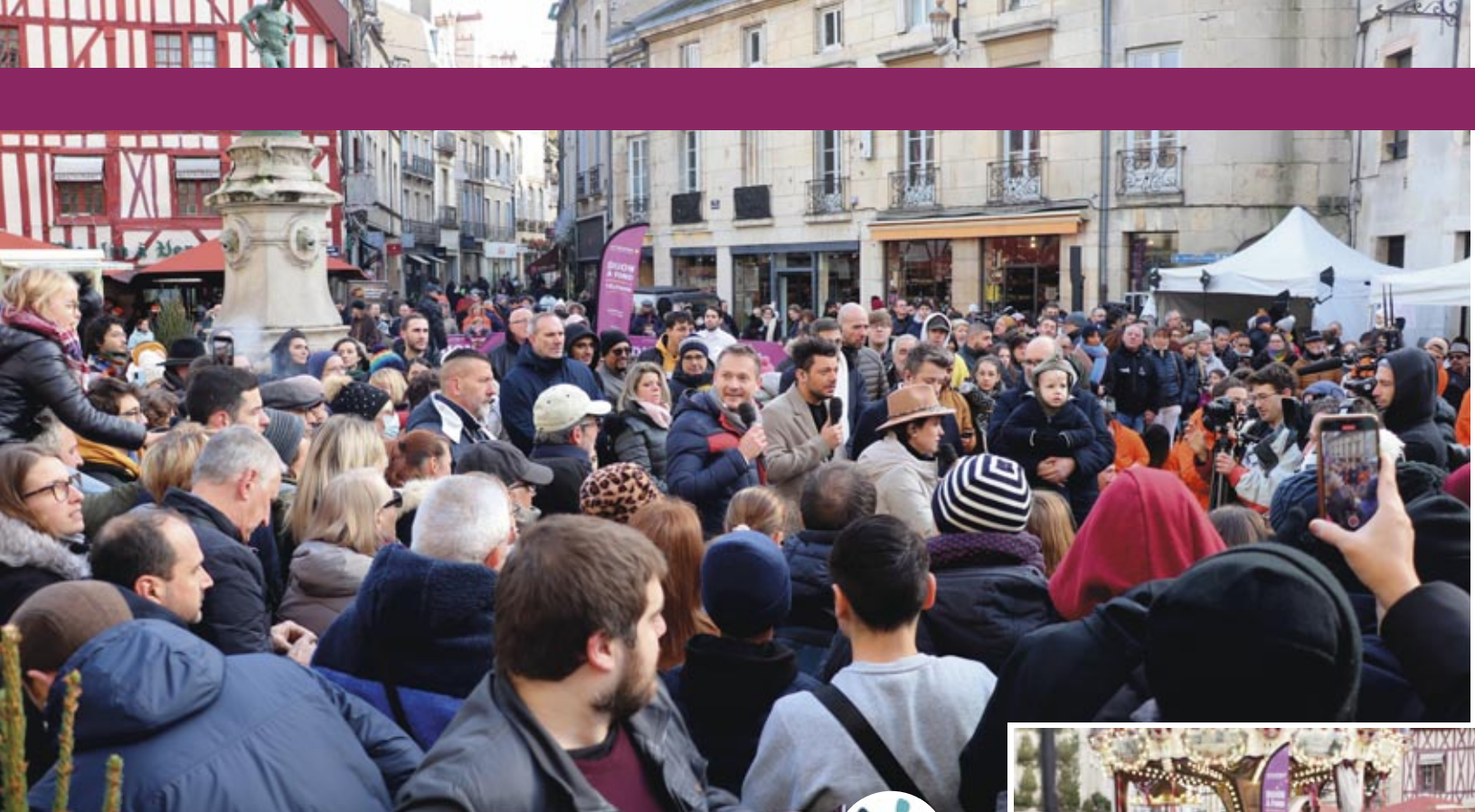
Enfin, qu'espérez-vous pour cette année 2023 ?

Quels sont vos souhaits ?

Ils sont nombreux et sur plusieurs registres. Le premier est léger : peut-être que je vous l'apprends, nous avons candidaté pour accueillir l'élection de Miss France au Zénith, fin 2023. La première fois, c'était en 2013 et toute la retransmission télévisée fut un incroyable moment pour Dijon. J'espère que notre candidature sera retenue ! Comme le sport, les loisirs et la culture populaire ont toute leur place dans notre ville. Le second est pressant. Il concerne le rétablissement de la ligne TGV reliant Dijon à Lille, via Roissy-

Charles de Gaulle. Avec tous les parlementaires, avec le Département et son Président, avec la Maire de Montbard, j'ai lancé une pétition qui a recueilli plus de 15 000 signatures : il n'est pas acceptable que cette liaison ne soit pas rétablie, après avoir été suspendue en 2020 par la SNCF à cause du Covid. Il n'est pas pensable qu'une ville internationale comme la nôtre, avec près de 4 000 étudiants internationaux et des écoles d'enseignement supérieur réputées, avec l'Organisation internationale de la vigne et du vin, avec la Cité internationale de la gastronomie et du vin, n'ait plus de liaison avec l'aéroport de Roissy. Aux enseignants, aux étudiants, aux chefs d'entreprises, aux familles qui veulent emmener leurs enfants à Disneyland, à tous les Dijonnais d'ailleurs, je propose de signer cette pétition si cela n'est pas encore fait. Mon troisième souhait est essentiel, il concerne la solidarité et la fraternité. Soyons plus attentifs les uns aux autres, plus respectueux aussi. Acceptons mieux nos différences et faisons preuve de davantage de solidarité encore avec les plus fragiles. Dijon est une ville à vivre pour tous. Une ville douce à vivre, certes, mais la pauvreté existe. Certains auront toujours les moyens de s'en sortir. Pour d'autres, c'est beaucoup plus difficile. J'accorde une très grande importance aux enfants, à tous les jeunes, et aux savoirs-populaires. Apprendre à nager et à faire du vélo, pratiquer un ou plusieurs sports, la musique, accéder à la culture, aux loisirs, à la nature : il me semble que cela doit être accessible pour tous. À Dijon, nous nous y employons. Je fais une grande différence entre l'assistance et la solidarité. La solidarité, c'est presque une obsession. Personne ne l'ignore, je suis un homme de gauche. Et je suis le maire de tous les Dijonnais.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023
François Rebsamen



Dijon, à fond derrière le Téléthon

2 et 3 décembre

Quelle incroyable mobilisation à Dijon, ville ambassadrice du Téléthon ! Pendant deux jours, les défis les plus fous se sont enchaînés aux quatre coins de la cité. Objectif : collecter des fonds pour la recherche sur les maladies rares. Moment fort le samedi midi lors du direct de France Télévisions place François-Rude en présence de l'animateur Bruno Guillon, de la journaliste Sophie Jovillard et du parrain et humoriste, Kev Adams.



La ville en couleurs

« Colore ton Téléthon » était le thème national de cette édition 2022. Les bénévoles ont enfilé une veste fluo, l'eau de la fontaine de la place François-Rude a été momentanément teintée et une grande banderole accrochée sur la tour Philippe Le Bon par les pompiers. Dijon avait retenu deux teintes emblématiques de la ville : le jaune moutarde et le cassis. Parce que la vie est plus belle en couleurs !



Deux sourires, deux combats

Ils ont été les visages du Téléthon. À gauche, Hyacinthe, 4 ans, ambassadeur de l'édition 2020. Depuis sa participation au Téléthon, le petit Dijonnais, atteint d'une maladie dégénérative, invisible et mortelle (l'amyotrophie spinale infantile de type A) est sauvé grâce aux traitements et sert d'exemple à d'autres malades. À droite, Elyse, 14 ans, accompagnée de sa maman. Atteinte de la maladie de Charcot-Marie Tooth, la Bourguignonne était l'une des ambassadrices de cette édition 2022. Leur point commun ? Un grand sourire et l'espoir de jours heureux !





Des personnalités engagées

De nombreuses personnalités se sont relayées pour rassembler un maximum de fonds. Les Dijonnais ont pu profiter de petits concerts. Le groupe Les 3 cafés gourmands s'est déplacé à Dijon pour chanter quelques-uns de ses morceaux. Le public a profité aussi des mélodies des artistes locaux comme Flaur, Mentissa ou encore Les D'Ukes.



Miss Bourgogne 2020, Lou Lorphelin, a participé à la fête.



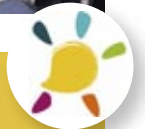
Ensemble pour un même objectif

Dans toute la ville, des animations portées par une centaine de partenaires ont rythmé la journée du samedi : course de tonneaux, pyramide de 3637 pots de moutardes La Reine de Dijon, battles de chefs cuisiniers, baptêmes de plongée à la piscine olympique, ateliers cécifoot et foot fauteuil, danse à la Cité internationale de la gastronomie et du vin ou encore fanfare.

L'influenceur Nicocapone, suivi par 25 millions de personnes sur TikTok et 10 millions sur Instagram, ainsi que Daniela, sa compagne, ont fait quelques selfies avec leurs fans en glissant ce message : n'oubliez pas de faire un don au 3637 !



Bravo à tous !



La ville est très fière d'avoir participé à cet événement solidaire et d'avoir fait honneur à son statut de ville ambassadrice (avec Cassis, Guebwiller et Lorient). « *Merci et bravo à tous, les Dijonnais ont été au rendez-vous ! Ces deux journées du 2 et 3 décembre 2022 feront date pour la ville* », s'est réjouie Stéphanie Vacherot, conseillère municipale en charge du handicap et de l'inclusion. Bravo aussi à la trentaine d'agents de la ville et de la métropole qui se sont mobilisés en invitant les Dijonnais à un parcours mystère dans les rues du centre-ville. Plus d'une centaine de personnes se sont prises au jeu (dont la solution était « CRIGLER-NAJJAR », une maladie rare). Le chèque des dons récoltés à Dijon sera remis à l'AFM-Téléthon lors d'une cérémonie le 20 janvier.





Remise de trophées

2 décembre

La ville de Dijon s'est de nouveau associée aux Trophées de la laïcité. Une cérémonie de remise des prix, organisée par l'Observatoire régional de la laïcité de Bourgogne Franche-Comté, s'est déroulée au palais des Ducs. Nathalie Koenders, première adjointe au maire, Bassir Amiri, conseiller municipal et président de l'Observatoire régional de la laïcité, ont distingué les actions et les projets réalisés au cours de l'année par des associations, des entreprises ou des collectivités territoriales.

Réouverture de la rue des Forges

Décembre

Après trois mois de travaux, la rénovation des réseaux enterrés engagée rue des Forges par Dijon métropole via son délégataire Odiva, s'est terminée fin novembre. Une fin de chantier intervenue pile à l'heure pour le lancement des festivités de Noël dans le centre-ville. Les Dijonnais et les touristes ont ainsi pu profiter d'une rue dégagée, joliment pavée, notamment pour faire leurs emplettes de Noël ou s'émerveiller devant les décorations.



Soutien réaffirmé à l'Ukraine

6 décembre

François Rebsamen, qui préside Cités unies de France, a reçu Vadym Omelchenko, ambassadeur d'Ukraine en France, et Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'état du gouvernement français chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, lors du conseil d'administration de l'association. Une visite particulièrement émouvante. Presque un an après le début du conflit en Ukraine, la France et Dijon sont aux côtés des Ukrainiens dans leur combat pour la liberté.



Voyage au cœur des 4 saisons

Du 17 au 24 décembre

La nature selon Vivaldi a pris racine sur les murs de la cour d'honneur du palais des Ducs pendant une semaine. L'édition 2022 du spectacle Son et Lumière a été repensée avec de nouveaux effets et un nouveau design, pour un voyage féérique à Dijon au cœur des 4 saisons. L'ours Pompon a occupé une place majestueuse dans ce spectacle.



Une belle soirée de football

14 décembre

Avant la finale du 18 décembre, 2 500 personnes s'étaient déjà rassemblées au Zénith de Dijon pour suivre ensemble, à l'initiative de la ville, la demi-finale - historique - de Coupe du monde entre la France et le Maroc. Certains Dijonnais, dont une partie de la famille est originaire du Maroc, étaient naturellement de la fête. Au final, les Bleus l'ont emporté 2-0. La suite, en finale, on la connaît (voir page 2).



Noël des seniors

15 et 16 décembre

Les Dijonnais de 70 ans et plus étaient invités au parc des Expositions pour le traditionnel repas de Noël des seniors, offert par la ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Un moment de convivialité, auquel ont participé plusieurs milliers de Dijonnais, ici aux côtés de la première adjointe au maire Nathalie Koenders. Cette année, ceux qui n'étaient pas disponibles ou pas en mesure de se déplacer, ont reçu - sur demande - un colis gourmand à déguster chez soi.



La Forêt des enfants s'expose

12 décembre

Moment fort de la fin d'année 2022, la Forêt des enfants s'offre une belle exposition sur les grilles du jardin Darcy. Jusqu'au 9 janvier, les passants peuvent découvrir une rétrospective photographique de cet événement qui a réuni de nombreuses familles, le 20 novembre, sur le plateau de la Cras, lors d'une journée festive dédiée à la nature. À cette occasion, les parents de jeunes enfants nés dans l'année ont été conviés à agrandir la Forêt des enfants, en plantant un arbre.



Unis pour les Climats

6 décembre

54 signataires, dont François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon métropole, se sont engagés pour 5 ans, dans un plan d'actions et de financement pour la connaissance, la sauvegarde, la valorisation et le développement des Climats du vignoble de Bourgogne, inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Cette nouvelle convention-cadre a vu grandir le nombre de partenaires de l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne, afin d'y intégrer tous les maires des communes du site inscrit.



Main dans la main avec le Louvre

15 décembre

La ville de Dijon et le prestigieux musée du Louvre sont liés depuis 2019 par une convention-cadre de partenariat. François Rebsamen, maire de Dijon, président de Dijon métropole, et Laurence Des Cars, présidente-directrice du musée du Louvre, viennent de signer son renouvellement. Ce rapprochement s'est déjà concrétisé à travers plusieurs projets de recherches et d'expositions. L'an dernier, la ville a pris part à l'opération nationale portée par le musée du Louvre, en partenariat avec la Réunion des musées nationaux - Grand Palais, intitulée « Arts de l'Islam. Un passé pour un présent ».



PARTICIPATION CITOYENNE

NOUVEAUX ÉLUS POUR LES ENFANTS



Le 14 décembre, à l'Hôtel de ville de Dijon, une séance plénière officialisait l'installation de la 11^e mandature du Conseil municipal d'enfants (CME) et la prise de fonction de 44 nouveaux jeunes élus. Les élèves, en classe de CE2 et CM1, se sont engagés pour deux ans à représenter leurs écoles et leurs camarades, en menant des projets pour leur ville.



Après avoir enfilé leurs écharpes tricolores en présence du maire François Rebsamen, les jeunes se sont répartis dans trois commissions de travail, coordonnées par Hamid El Hassouni, adjoint au maire en charge notamment de la jeunesse, et élu référent coordinateur des trois commissions du CME. Chacun des groupes est encadré par un élu de la ville : la commission « Transition écologique » est pilotée par Delphine Blaya, adjointe au maire en charge des jardins partagés et de la protection animale ; celle dédiée à la « solidarité, santé et égalité » est accompagnée par Kildine Bataille, adjointe en charge notamment de l'égalité femmes-hommes, de la lutte

contre les violences faites aux femmes ; la commission « communication et participation à la vie de la cité » est chapotée par Christophe Avena, adjoint en charge entre autres de la démocratie participative. Pendant deux ans, les jeunes vont participer à la vie publique de la ville, en découvrant le fonctionnement des différents services et en participant à des opérations de sensibilisation et des formations. Ils élaboreront aussi des projets visant à améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens. Lors du précédent mandat, ils ont réalisé un filet réutilisable pour fruits et légumes, un magnet avec les numéros d'urgence et une charte de bonne conduite à l'école.



DESSINE-MOI... UNE VILLE

Jâd, 9 ans, école Eiffel
Membre de la commission
« Solidarité, santé et égalité »



« Aujourd'hui, je me sens fier. Pendant ma campagne, j'avais proposé d'avoir des cours d'échecs à l'école pour être plus fort en maths et aussi de lutter contre le harcèlement scolaire. Avant, je voulais être dans la commission "Communication" mais j'ai

changé d'avis juste avant que le maire me demande, parce que les handicaps et l'égalité sont des sujets très importants. »

Carlie, 9 ans, école Chevreur
Membre de la commission
« Communication, participation à la vie de la cité »



« Je suis très heureuse d'être dans cette belle salle avec toutes ces décorations, je me dis que tout le monde n'a pas cette chance et que cette mission est une opportunité unique. Ce qui m'attirait, c'était avant tout d'apprendre des choses en dehors de l'école. Mes

camarades sont un peu tristes de ne pas pouvoir être à ma place, mais je leur raconte tout et ça les reconforte. »

Tijan, 9 ans, école Jean-Baptiste Lallemand
Membre de la commission
« Transition écologique »



« J'ai toujours voulu participer à ce projet et aujourd'hui mon rêve s'est accompli... En plus, je suis dans la commission que je voulais ! J'avais déjà des idées pour l'écologie. En ce moment, dans ma cour, je ramasse tous les déchets. J'avais aussi envie de faire un projet pour sensibiliser

les personnes aux animaux en voie d'extinction comme les pandas, les baleines et les vipères. »

La ville a lancé une nouvelle plateforme, dessinons.dijon.fr, entièrement dédiée à la participation citoyenne. Devenez acteurs de votre ville en un clic, en proposant un projet pour votre quartier d'ici le 31 janvier.

Antoine de Saint-Exupéry, le papa du Petit Prince, ne renierait pas le nom de la nouvelle plateforme internet lancée le 5 décembre par la ville de Dijon, joliment baptisée « Dessinons Dijon ». Nous y sommes tous invités à contribuer à la construction de la ville de demain. L'ensemble des actions menées au titre de la démocratie participative s'y trouve. Ces actions vont bien au-delà des neuf Ateliers de quartier, au sein desquels des habitants et des acteurs du territoire élaborent des projets pour leur quartier, financés dans le cadre des budgets participatifs.

Tous concernés

Ce sont les conseils de crèche impliquant les parents, comme il en existe déjà dans les multi-accueil Delaunay, Tivoli et Bourroches – d'autres sont à venir cette année. Ce sont aussi les Agoras Jeunes, rendez-vous lancés en novembre 2021 et ouverts à tous les Dijonnais de moins de 30 ans souhaitant faire entendre leur voix sur des sujets intéressants directement les plus jeunes – trois Agoras ont déjà eu lieu. Ce sont encore les conseils citoyens de Fontaine d'Ouche et des Grésilles, pour construire avec les habitants les quartiers politiques de la ville de demain. Le Conseil municipal d'enfants (CME) et l'Observatoire de l'âge sont également des instances où s'expriment les habitants, jeunes et moins jeunes. Enfin, la ville de Dijon consulte régulièrement les habitants directement concernés par certains projets, à l'instar de la transformation du parc urbain et sportif Maladière, de la création du parc urbain Edmé-Verniquet ou du réaménagement de la bibliothèque Mansart.

Appel à projets

Quant aux budgets participatifs, que la ville a porté à 50 000 euros par an et par quartier (contre 45 000 précédemment), ils financent des réalisations concrètes dans les neuf quartiers de Dijon. Des réalisations suggérées par les habitants : boîtes à livres, aires de jeux, équipements sportifs, création d'espaces verts... Vous avez jusqu'au 31 janvier pour soumettre vos idées sur le site – ou, si vous préférez, dans l'une des urnes installées au sein des maisons d'éducation populaire et à l'accueil de la mairie centrale. Une fois déposé, vous pourrez géolocaliser votre projet et suivre son avancée.



dessinons-dijon.fr

Pour comprendre les budgets participatifs et la plateforme dessinons.dijon.fr, rendez-vous sur les marchés de Dijon :
le 12 janvier aux Grésilles,
le 18 janvier à Fontaine d'Ouche,
le 20 janvier sous les Halles centrales.

À vos agendas

Une dernière date est programmée à la fin du mois dans le cadre des **assemblées des Ateliers de quartier**. Celle de Bourroches – Port du Canal – Valendons – Montagne Sainte-Anne aura lieu le 20 janvier à 19h, à la salle polyvalente de l'école élémentaire Mont de Vignes (1, rue Léonard de Vinci). Comme les huit premières assemblées qui se sont déroulées le mois dernier, celle-ci est ouverte à tous ceux qui le souhaitent. Un compte-rendu sera mis en ligne sur dessinons.dijon.fr

RESTAURATION SCOLAIRE



DANS L'ASSIETTE DU BON ET DU LOCAL

Des menus équilibrés et sains, préparés à base de produits locaux, de qualité et respectueux de l'environnement, avec ou sans viande et poisson, et appréciés des enfants : chaque jour, le service à la restauration scolaire doit concilier tous ces objectifs.

La cuisine centrale de la ville de Dijon, avenue de Stalingrad, prépare 8 000 repas chaque jour, soit environ 1,5 million par an. Les équipes cuisinent réellement – pas de plats préparés ici ! –, et de préférence des produits locaux, bio ou portant des signes de qualité. En novembre dernier, près de six ingrédients sur dix affichaient des labels de qualité, plus d'un sur trois était bio et près d'un sur cinq était local. La politique menée par la ville de Dijon dépasse largement les objectifs fixés par la loi EGalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable) de 2018 qui impose 50 % de produits bio et/ou locaux en restauration collective.



Le saviez-vous ? Les enfants peuvent donner leur avis sur le repas qu'ils ont dégusté, en choisissant un smiley plus ou moins satisfait.



FRANCK LEHENOFF

Adjoint au maire, délégué à l'éducation, à la restauration scolaire bio et locale

"À travers les travaux que nous menons dans les écoles, l'aménagement des cours de récréation et notre restauration scolaire, nous montrons à quel point Dijon est impliquée dans un processus de transition écologique."

Des menus préparés aux petits oignons

Les objectifs de qualité et de respect de l'environnement se doublent d'un objectif de santé. Les menus, arrêtés six semaines à l'avance, sont conçus avec l'appui d'une diététicienne qui s'assure du bon équilibre alimentaire sur la semaine. La ville de Dijon travaille par ailleurs avec des chercheurs de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) qui étudient de près la composition nutritionnelle des repas et s'intéressent à la manière dont les enfants apprécient les plats proposés. Objectif : éviter le gaspillage alimentaire. Dans le cadre de ProDij. (lire notre encadré), le programme Chouette Cantine consiste à interroger les élèves à la sortie du restaurant scolaire : les enfants votent sur une borne interactive, choisissant un smiley plus ou moins souriant. Résultat prometteur : les menus végétariens sont autant appréciés que les autres.

Une nouveauté pour les familles qui le souhaitent

C'est la raison pour laquelle la ville de Dijon renforce, dès ce mois de janvier, l'offre de menus sans viande pour les familles qui le souhaitent. À ces enfants, il est désormais proposé chaque semaine, dans les 49 restaurants scolaires : deux menus avec viande et poisson et deux sans viande ni poisson. Cette formule concilie équilibre alimentaire, apport nutritionnel, réduction des gaz à effet de serre, goût des convives... et satisfait les parents puisque la moitié de ceux-ci, interrogés entre septembre et novembre derniers, plaident pour un deuxième menu sans viande chaque semaine. Juste avant les vacances de Noël, les petits Dijonnais ont ainsi découvert le cake pois chiche-citron et la purée de patates douces locales. Ce mois-ci, ils goûteront les lentilles à la dijonnaise et les pois chiches sauce curry. Bon appétit !

ProDij.
mieux manger, mieux produire

Mieux manger, mieux produire

La métropole de Dijon porte une stratégie innovante, baptisée ProDij., visant à créer un écosystème alimentaire durable et pour faciliter l'accès à des produits sains. Elle se déploie à travers des actions concrètes comme des chèques alimentaires pour les fruits et légumes, l'entretien d'hôtels à insectes pollinisateurs, la sensibilisation à l'agroécologie, la création d'une légumerie ou encore l'expérimentation de nouvelles façons de produire. Pour relever le défi, la collectivité s'appuie sur un écosystème de plus de 250 partenaires et experts locaux.

ANIMAUX

CHANGEMENT D'ÉQUIPE À LA SPA

La SPA des Cailloux de Dijon fait office de refuge et de pension pour chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie comme les reptiles, tout en assurant un service de fourrière. Pour s'occuper des animaux, elle peut compter sur une équipe impliquée et récemment renouvelée.

Depuis un siècle, la Société protectrice des animaux (SPA) des Cailloux prend soin d'animaux abandonnés par leurs maîtres et se porte au secours de bêtes errantes en difficulté, à Dijon et dans 16 communes de la métropole. L'établissement accueille en moyenne 140 animaux proposés à l'adoption. Son fonctionnement est assuré par 11 salariés : un directeur, deux secrétaires et huit animaliers qui s'occupent du nettoyage des box et des cours, du nourrissage des animaux et qui sont aux petits soins des animaux les plus difficiles. L'équipe peut compter sur un réseau d'une vingtaine de bénévoles qui viennent presque tous les jours promener et jouer avec les chiens, câliner et brosser les chats. « *Il y a aussi des adhérents qui bricolent, notamment un qui a déjà construit plus de 60 niches !* », explique Cédric Lescure.

Nouveau président et nouveau directeur

Ce vétérinaire, bénévole depuis une vingtaine d'années au sein du refuge, est devenu le nouveau président de la SPA des Cailloux au printemps dernier. Il s'occupe désormais – toujours bénévolement – de son organisation administrative. Le docteur a notamment pris en charge la réalisation d'un projet d'aménagement de l'infirmierie et de la salle de chirurgie de la SPA, où il soigne toujours les animaux blessés ou malades. À ses côtés, il peut compter sur Jean-Luc Chemin qui a pris la direction du refuge, après de nombreuses années à siéger au sein du conseil d'administration. « *Je m'occupe surtout des plannings et des travaux. J'aimerais installer des portes dans les box des chiens pour une meilleure isolation l'hiver* », raconte le nouveau directeur, qui était auparavant vice-procureur de la République à Dijon. Une connaissance du milieu de la justice qui facilite les activités de la SPA des Cailloux : elle doit parfois intervenir dans le cadre de réquisitions et accueillent aussi des personnes effectuant des travaux d'intérêt généraux.



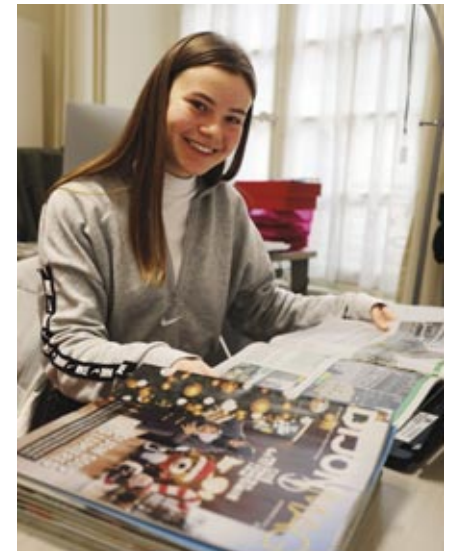
5, rue Django Reinhardt à Dijon – 03 80 66 30 17 – spa-des-cailloux.com
Horaires d'hiver : ouvert tous les jours de 14h à 17h, sauf jeudi et dimanche.



Cédric Lescure, vétérinaire, a été élu président de la SPA des Cailloux au mois de mai.

Mon premier reportage à la SPA

Jeanne, élève de 3^e au collège Gaston Roupnel, a effectué un stage d'une semaine avec l'équipe de *Dijon Mag*. À cette occasion, elle a rédigé son premier article... d'une carrière de journaliste qu'on lui souhaite longue !



Je me suis rendue à la SPA des Cailloux accompagnée d'une photographe et d'une journaliste. Nous avons rencontré toute l'équipe qui s'en occupe et le nouveau directeur. Leur travail est de s'occuper des animaux : les recueillir, les nourrir, les soigner si cela est nécessaire. Ils accueillent à la SPA des chiens et des chats qui ont été abandonnés, maltraités ou qui sont laissés en pension par leur propriétaire. C'était la première fois que j'allais à la SPA. J'ai pu voir que les gens qui y travaillent, parfois bénévolement, sont très attachés aux animaux et qu'ils font le maximum pour qu'ils se sentent bien. Certains chiens et chats, trop vieux, restent très longtemps à la SPA car les gens recherchent souvent des animaux plus jeunes et ne veulent pas les adopter.

ENVIRONNEMENT

LE TRI SIMPLIFIÉ

Depuis le 1^{er} janvier, de nouvelles consignes de tri des déchets s'appliquent : tous les emballages et tous les papiers vont désormais dans le bac jaune.

C'est une nouvelle étape en faveur de la transition écologique et énergétique qui vient d'être franchie : de nouvelles consignes de tri s'appliquent, afin de répondre à la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Tous les emballages et tous les papiers doivent maintenant être déposés dans le bac jaune en vue d'être valorisés. Plus simple pour les habitants, plus respectueux pour l'environnement.

En parallèle, Dijon métropole, qui se positionne comme une référence écologique en Europe, a engagé l'agrandissement et la modernisation de son centre de tri à Valmy. Celui-ci continuera d'ailleurs à recevoir les emballages et les papiers des 23 communes de la métropole, ainsi que d'environ 90 % de la population de la Côte-d'Or, grâce à une entente avec la quasi-totalité des communautés de communes du département.

DÉPOSEZ DANS VOTRE BAC JAUNE

Les emballages en plastique (bouteilles et flacons), en métal (boîtes de conserve, canettes, bidons, barquettes, aérosols, bouchons et couvercles), en carton (briques alimentaires, boîtes et suremballages) et tous les papiers (journaux, magazines, prospectus, catalogues, courriers, enveloppes et cahiers).

NOUVEAU Les pots (de crème ou de yaourt par exemple) et tubes (de dentifrice) vides, les barquettes alimentaires, les sacs, films et sachets, les capsules de café et de thé se trient aussi !



- ✓ EN VRAC, PAS DANS UN SAC
- ✓ VIDÉS ET ÉGOUTTÉS
- ✓ INUTILE DE LES RINCER
- ✓ SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES



Téléchargez l'application « Monservedéchets »

et scannez le code-barre de votre emballage pour savoir dans quel bac le jeter. Et si, en raison du surplus de déchets recyclables, votre bac jaune devient trop petit, il est possible d'en demander un plus grand via l'application ou le site internet trionsnosdechets-dijon.fr ou le 0800 12 12 11 (service et appel gratuits).

OÙ DÉPOSER VOS DÉCHETS ?



Les emballages en verre (bouteilles, bocaux, pots et flacons) doivent être amenés dans les bornes ou en déchetterie, vidés (inutile de les rincer), sans couvercle ni bouchon.



Les bio-déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, marc de café, sachets de thé) peuvent être déposés dans votre composteur individuel ou collectif.



Les déchets ménagers dits dangereux

doivent être remis à la déchetterie ou aux agents de la Tri Mobile lors du passage près de chez vous : les produits d'entretien ménager (détartrant, décapant, acétone), de bricolage (colles, vernis, peintures), les ampoules (tubes néons, led), les piles et batteries, les huiles alimentaires et les cartouches d'encre.



Les déchets volumineux

doivent être déposés à la déchetterie ou présentés à la collecte sur rendez-vous des objets encombrants.



Les déchets que vous ne pouvez pas trier sont des ordures ménagères à mettre, dans un sac, à l'intérieur de votre bac gris.

ÉNERGIES

CHALEUR UN RÉSEAU EXEMPLAIRE

À Dijon, le réseau de chaleur urbain s'étend sur 120 kilomètres et permet de chauffer l'équivalent de 55 000 logements. Il est le 4^e de France de par son ampleur, profitant aux habitants de plusieurs communes de la métropole qui y sont raccordés, tout en œuvrant à la lutte contre le réchauffement climatique.

Comment le réseau s'est-il développé ?

Les sept premiers kilomètres de canalisation ont été posés dans le sous-sol dijonnais à l'occasion des travaux de construction du tram en 2010. Le réseau est exploité et développé à partir de 2012, par deux opérateurs en délégation de service public : Sodien (filiale de Coriance) et Dijon Energies (filiale de Dalkia). Le premier couvre la partie sud-ouest de Dijon et Chenôve ; le deuxième est positionné sur la partie nord-est de Dijon et Quetigny. Aujourd'hui, le réseau s'étend sur 120 kilomètres.

Quels bâtiments sont raccordés ?

Le réseau de chaleur urbain de Dijon Métropole produit 50 % du chauffage sur le patrimoine de la ville de Dijon et fournit aujourd'hui le chauffage et l'eau chaude sanitaire à l'équivalent de 55 000 logements. En 10 ans, la superficie des bâtiments municipaux raccordés au réseau de chaleur a été multipliée par 9. Parmi les abonnés les plus importants en termes de puissance figurent : la Cité internationale de la gastronomie et du vin, le CHU, le campus de l'université de Bourgogne, la gendarmerie Deflandre, les quatre piscines (Olympique, Carrousel, Fontaine-d'Ouche et Grésilles), le stade Gaston-Gérard, l'Auditorium ou le palais des Congrès. 10 collèges et 23 groupes scolaires en bénéficient aussi.

Pourquoi est-il « vertueux » ?

La partie du réseau gérée par Dijon Energies est alimentée à 76 % par des énergies renouvelables et de récupération locales, autrement dit par les chaufferies bois ainsi que par l'Unité de valorisation des déchets (UVE). Pour la partie gérée par Sodien, approvisionnée par la chaufferie biomasse des Valendons, le pourcentage s'élève à 58 %. Cette chaleur partagée permet aux habitants desservis de bénéficier d'une TVA réduite à 5,5 %, et non à 20 %. Et comme le prix de cette énergie varie peu, cela limite le risque de hausse brutale de leur facture.

Quel est l'impact sur le mix énergétique de la ville ?

33 % de l'énergie que la ville consomme est aujourd'hui issue du réseau de chaleur, contre 6 % il y a 10 ans, ce qui a permis de moins recourir au fioul et au gaz. Le premier nœud d'ailleurs quasiment plus utilisé alors qu'il représentait 17 % du mix énergétique de la ville il y a dix ans, et le second a baissé de 46 à 31 %. Ainsi, pour le patrimoine bâti, les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de moitié entre 2010 et 2020, passant de 18,2 à 9,6 tonnes équivalent CO₂.



À la piscine des Grésilles, la rénovation énergétique et le raccordement au réseau de chaleur ont permis d'économiser 40 % d'énergie et 50 000 euros par an.

55 000

équivalents-logements chauffés

76 %

d'énergies renouvelables en 2022

50 000

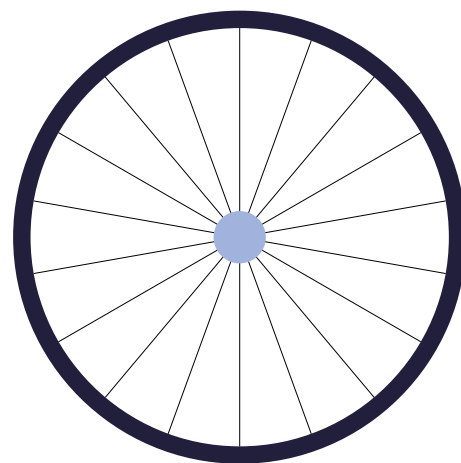
tonnes de CO₂ évitées chaque année

Un réseau récompensé

Le label « écoréseau de chaleur », attribué chaque année à Dijon métropole – et ce depuis 2017 –, récompense les réseaux de chaleur exemplaires sur les plans environnemental, économique et social. Cette distinction, créée par l'association Amorce, met en valeur les réseaux alimentés par plus de 50 % d'énergies renouvelables et de récupération et qui proposent aux usagers des tarifs attractifs.

MOBILITÉS

CYCLISTES, FAITES-VOUS VOIR !



En hiver, les cyclistes doivent souvent souvent rouler dans la pénombre. Et qui dit moins de luminosité, dit danger. D'où l'importance d'adopter de bons réflexes pour être vus quand on circule à vélo.

Pénombre, brouillard et parfois chaussée glissante... Les conditions de sécurité des cyclistes sont mises à rude épreuve l'hiver. Cette année encore, une campagne de sensibilisation intitulée « Cyclistes, brillez ! », organisée par Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise (Evad), s'est déroulée fin novembre. « La métropole nous a sollicité avec la Boîte à vélo pour cette action absolument nécessaire au vu du nombre de cyclistes mal éclairés qui circulent

dans l'agglomération », explique Francis Léger, membre du nouveau conseil d'administration d'Evad. « La distribution d'accessoires d'éclairage fournis par la métropole a été très appréciée des cyclistes. Nous souhaitons maintenant poursuivre la sensibilisation sur les équipements de sécurité, les enfants à vélo, les angles morts et les infrastructures ». Pour rappel, l'amende forfaitaire pour défaut d'éclairage sur un cycle est de 11 euros.

SOYEZ ÉQUIPÉS



La nuit ou lorsque la visibilité est réduite, les vélos doivent être obligatoirement munis d'un éclairage et d'un catadioptre rouges à l'arrière, d'un éclairage et d'un catadioptre blancs (ou jaunes) à l'avant et de catadioptres oranges sur les roues et les pédales.

Un avertisseur sonore est indispensable et même obligatoire ! Klaxon, sonnette, cloche ou carillon, optez pour la mélodie qui vous convient, du moment que celle-ci soit perceptible jusqu'à 50 mètres !

Hors agglomération, lorsque la visibilité est insuffisante, le gilet haute visibilité est obligatoire. Il est semblable à celui exigé pour les véhicules motorisés.

Pour rappel, les freins sont exigés sur les cycles.

Le port d'un casque est fortement recommandé à tous, et même obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.



OBJECTIF SÉCURITÉ TESTEZ VOS CONNAISSANCES

EXERCICE 1 Maîtrisez les bases

Rouler à vélo (ou en trottinette) ne dispense pas de respecter le code de la route, ni de respecter certaines règles de vie en communauté. Un intrus s'est glissé dans les consignes de sécurité suivantes, saurez-vous l'identifier ?

1. C'est mieux de porter un casque
2. Pour se couvrir, on peut souscrire à une assurance responsabilité civile
3. Il est préférable d'utiliser les pistes cyclables
4. Il faut avoir le permis de conduire pour avoir le droit de rouler en vélo
5. Mieux vaut porter un gilet réfléchissant la nuit
6. Il faut être équipé de freins
7. Il est nécessaire d'avoir un klaxon
8. On ne doit pas téléphoner ou porter un dispositif susceptible d'émettre du son (casque audio, écouteurs, oreillettes, etc.) pendant que l'on circule

Réponse : l'intrus est le n°4 ! Il n'est pas nécessaire d'avoir le permis pour circuler en trottinette ou en vélo. En revanche, il est indispensable de rester vigilant à ce et ceux qui nous entourent !

EXERCICE 2 Ne tombez pas dans le panneau !

Le code de la route s'applique à tous les usagers, y compris aux cyclistes. L'usage du téléphone à la main est interdit, tout comme le port de dispositif susceptible d'émettre du son (casque audio, écouteurs, oreillette, etc.). Certains panneaux de signalisation sont spécifiquement destinés aux cyclistes. Sauriez-vous les relier aux consignes correspondantes ?



A

1 Accès interdit aux cycles.



B

2 Voie à sens unique pour les voitures mais sur laquelle les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens.



C

3 Au feu, le cycliste est autorisé à passer au rouge pour tourner à droite.



D

4 Zone de rencontre : la vitesse est limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires.



E

5 Voie verte exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.

Solutions : A3 - A2 - D2 - C5 - B1 - E4

NOUVELLE PISTE JUSQU'À LONGVIC



Il est désormais possible de se rendre à vélo, en toute sécurité, du parc de la Colomnière au centre-ville de Longvic en 6 minutes seulement ! Cet axe – emprunté par un important flux de véhicules motorisés et coupé par de nombreuses intersections – a été sécurisé grâce à de nouveaux aménagements cyclables comme des trottoirs traversants au niveau des carrefours et une séparation physique entre la piste cyclable et le trottoir pour mieux protéger cyclistes et piétons.

UN PLAN POUR CIRCULER À VÉLO

Pour faciliter les déplacements à vélo, la métropole de Dijon consacre deux millions d'euros par an aux aménagements cyclables. Aujourd'hui, 30 % des voiries susceptibles d'être aménagées pour les vélos le sont, soit 338 km d'aménagements en faveur des mobilités douces. La carte *Dijon métropole à vélo* a été mise à jour. Elle contient également un plan schématique pour évaluer les temps de trajet et mieux préparer ses déplacements. La nouvelle édition détaillée – rue par rue – du plan est disponible dans les différents points d'accueil de la métropole, téléchargeable en ligne sur metropole-dijon.fr ou en flashant le QR code ci-dessous.



SOLIDARITÉ

MISSIONS LOCALES 40 ANS AU SERVICE DES JEUNES

Présentes sur l'ensemble du territoire français, les missions locales accompagnent chaque année plus d'un million de jeunes en difficulté. En plus de favoriser leur insertion professionnelle, elles jouent un rôle social essentiel afin de leur redonner confiance, à condition de dépasser certaines réticences.

Depuis 40 ans déjà, les missions locales, structures associatives, aident les jeunes, pour qui le système scolaire n'est parfois pas adapté, à trouver leur voie. Objectif : leur redonner une place dans la société, les aider à regagner confiance en eux. Elles traitent ainsi l'ensemble des difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés : santé, logement ou encore mobilité. L'accompagnement, qui s'effectue sur le long terme, est personnalisé.

Une main tendue

Les équipes de l'arrondissement de Dijon sont venues en aide à 5 700 jeunes l'an dernier, dont 10 % justifiaient de diplômes, parfois d'un niveau Master. À l'échelle du département, la mission locale dispose de vingt points d'accueil et intervient dans un rayon d'environ 40 km autour de Dijon. Si 100 % des jeunes qui se présentent dans l'une de ces antennes veulent s'en sortir, l'objectif est aussi d'aller au contact de ceux qui ne franchissent pas le cap. Pour ce faire, un éducateur travaille sur le terrain à temps plein afin d'essayer de les réconcilier avec les institutions.

Dépasser les réticences à solliciter de l'aide

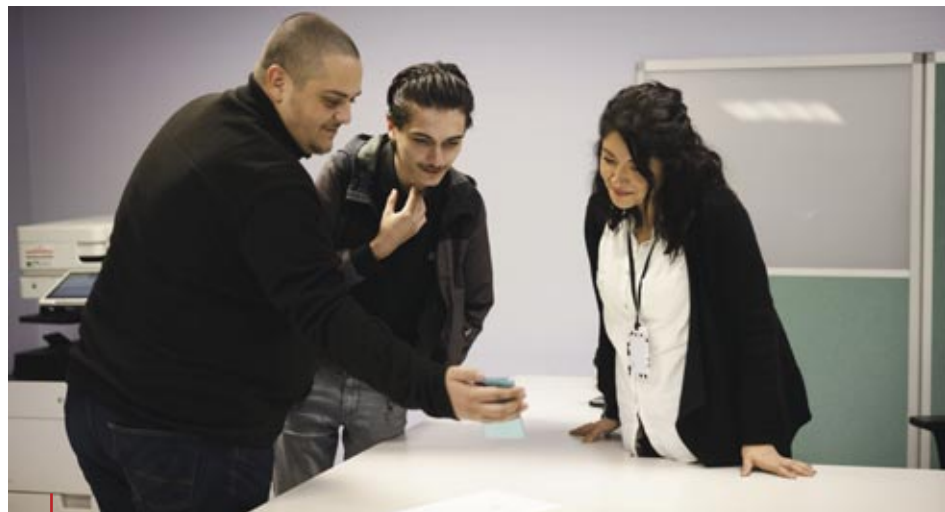
Ce dispositif souffre toutefois d'une image encore négative. « Avant de m'y rendre, j'avais des a priori sur la mission locale », se souvient Léo, 19 ans, venu sur les conseils d'une amie. « Je pensais qu'ils ne sauraient pas répondre à mes attentes », ajoute le jeune homme. À ses côtés, Sofiane, 22 ans, acquiesce : « il faut du courage pour demander de l'aide. C'est déjà un grand pas en avant ». Accompagnés depuis plusieurs mois, tous deux ont conscience des progrès réalisés. Si Léo a beaucoup appris des ateliers pour savoir comment se présenter en entretien ou refaire son CV, Sofiane avoue avoir reçu de « précieux conseils de carrière » et s'estime « redevable » envers les personnes qui le suivent au quotidien.



HAMID EL HASSOUNI

Adjoint au maire, délégué à la jeunesse, à la vie associative, à l'éducation populaire et aux savoirs populaires

“Depuis toutes ces années, il a fallu s'adapter pour rester en phase et avec les évolutions de la société. Ici, tous les jeunes sont accueillis sans préjugés et nous avons conscience que chaque personne est différente.”



Les missions locales accompagnent gratuitement les 16-25 ans dans toutes leurs démarches : emploi, formation, orientation, mobilité, aides financières, santé, etc.

Seconde jeunesse pour l'antenne du centre-ville

Installée depuis plus de 20 ans rue du Temple, la mission locale du centre-ville est en plein travaux. Dans cet espace de 600 m², des bureaux individuels vont être créés afin de recevoir les jeunes dans de meilleures conditions. Jusqu'ici en open space, les locaux manquaient en effet de confidentialité. Pendant les travaux qui devraient se terminer au mois de juin, l'antenne du centre-ville est accueillie au 2E avenue Marbotte, dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

SOLIDARITÉ

AUX COTÉS DES SANS-ABRIS

Malgré les dispositifs d'accueil, quelques personnes dorment malheureusement dehors à Dijon. La Nuit de la solidarité est l'occasion de les identifier et, pour nous tous, de mieux les comprendre. Objectif : bâtir ensemble une ville plus juste et plus solidaire.



Après avoir quadrillé la zone, les équipes partent pour une maraude dans les rues de la ville.

Combien de sans-abris dorment dans la rue à Dijon ? Qui sont-ils ? Quels sont leurs besoins ? Comment les aider ? C'est pour répondre à toutes ces questions qu'est organisée la Nuit de la solidarité le 26 janvier. Dijon participe pour la deuxième année consécutive à cette opération lancée en 2018 par la ville de Paris et qui, depuis, a essaimé dans une trentaine de grandes villes françaises. Les services de l'État, sous l'égide de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, coordonnent les initiatives locales. Localement, la Nuit de la solidarité est organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon, en lien des associations spécialisées dans l'accueil des sans-abri (SDAT, ADEFO, Croix-Rouge - ainsi que la Fédération des acteurs de la solidarité). Une dizaine de binômes composés d'un professionnel et d'un bénévole sillonnent les rues de Dijon, à la rencontre des sans-abris qui passent la nuit dehors. L'an dernier, neuf personnes avaient été recensées, un chiffre relativement faible car la règle veut que les foyers d'accueil dijonnais ne refusent aucun sans-abri qui se présente. « *L'échange avec ces personnes, appuyé sur un questionnaire, nous permet de mieux les connaître et d'élaborer des solutions adaptées à leurs attentes* », explique une organisatrice de l'opération.



Vous rencontrez un sans-abri qui a besoin d'aide ou d'un hébergement d'urgence ? Composez le 115.

Après-midi de sensibilisation

Un Village des associations sera installé Place François Rude le 26 janvier après-midi. L'objectif est de sensibiliser les Dijonnais et de porter à la connaissance du grand public le travail réalisé par ces structures qui luttent contre le sans-abrisme. C'est aussi l'occasion pour les habitants de s'investir auprès de ces associations, certaines étant à la recherche de bénévoles.



ANTOINE HOAREAU

Adjoint au maire, délégué aux solidarités, à l'action sociale et à la lutte contre la pauvreté

« Le but de cette opération est d'aller vers les sans-abris qui n'ont pas trouvé de réponse à la suite d'une demande d'hébergement d'urgence ou qui refusent de bénéficier des dispositifs existants. Nous souhaitons prouver à ces personnes qu'elles ne sont pas délaissées et leur proposer une aide qui leur permettra de se réinsérer rapidement. »

DANS L'ACTUALITÉ

DES MESURES POUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

La place de la République a été le théâtre de troubles à l'ordre public, sur fond de consommation excessive d'alcool, l'automne dernier. Face à l'aggravation de la situation, le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, en plein accord avec François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon métropole, a décidé de suspendre la dérogation horaire accordée à cinq bars à ambiance musicale. Leur horaire de fermeture est désormais fixé à 2 heures du matin – qui est d'ailleurs le droit commun en Côte-d'Or –, au lieu de 5 heures. Cette décision, qui a pris effet le 6 décembre dernier, est valable pour six mois. Objectif : ramener le calme aux alentours de cette place.

La ville de Dijon a également renforcé l'éclairage des espaces publics, la sécurisation et la surveillance des environs et notamment des squares. Aussi, François Rebsamen a pris un arrêté municipal visant à limiter à 1 heure du matin les horaires d'ouverture des établissements de restauration rapide aux alentours de la place de la République et de l'avenue Garibaldi. Enfin, la police municipale multiplie les rondes dans un objectif de prévention et mène des opérations conjointes avec la police nationale, en charge de la sécurité des personnes et des biens dans le cadre des missions régaliennes de l'État.



NATHALIE KOENDERS

Première adjointe au maire, déléguée à la tranquillité publique, à la transition écologique, au climat et à l'environnement

“Pour faire face à ces graves faits de délinquance sur fond d'alcool, nous avons augmenté la présence de nos policiers municipaux, renforcé l'éclairage, engagé des gardiens d'entreprises privées... La décision prise par le préfet doit désormais permettre de ramener définitivement le calme. La ville met tout en œuvre pour que la sérénité gagne de nouveau cette place chère aux Dijonnais.”

Halte-là !

Fin décembre, 15 000 personnes, habitants, élus et chefs d'entreprises, avaient déjà signé la pétition pour demander le rétablissement de la ligne TGV reliant Dijon à Lille via Montbard, Marne-la-Vallée et l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Suspendue depuis 2020 par la SNCF en raison de la crise sanitaire, elle n'a toujours pas été rétablie et cela porte un grand préjudice aux Dijonnais, habitants de la métropole et du département, professionnels, touristes, étudiants. Vous ne l'avez pas signé ? Il est toujours possible de le faire en flashant le QR code ci-contre.



Ouverts les dimanches

Depuis de nombreuses années, toutes les communes de la métropole souhaitent retenir des dates communes d'ouverture de commerces les dimanches. Après une consultation des acteurs du secteur, six dates ont été retenues et votées lors du dernier conseil municipal du 5 décembre. En 2023, les magasins pourront ouvrir : les 15 janvier, 26 novembre, 3 décembre, 10 décembre, 17 décembre et 24 décembre pour les commerces de détails ; les 15 janvier, 12 mars, 11 juin, 17 septembre et 15 octobre pour la branche automobile.

PLAN NEIGE ACTIVÉ

Dijon métropole assure le déneigement de l'ensemble des voies métropolitaines, soit environ 1 150 kilomètres de voiries, dans les 23 communes de l'agglomération. Le plan neige est activé jusqu'au 15 mars afin d'assurer la viabilité hivernale des voies publiques. Il mobilise 300 agents. Grâce à un planning d'astreinte, ce service fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour organiser leurs interventions, les services de la collectivité s'appuient sur les informations météo délivrées en continu et mises à jour toutes les deux heures, ainsi que sur des contacts directs avec Météo France.

Pour ce qui est du déneigement des trottoirs, chaque propriétaire ou locataire est tenu de dégager la neige et d'éliminer le verglas devant sa propriété afin d'assurer aux piétons une circulation sans danger, conformément à un arrêté municipal. Le CCAS de la ville de Dijon met en place un dispositif d'aide et de déneigement dédié aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap afin que celles-ci puissent se sentir en sécurité devant leur domicile et être en règle vis-à-vis de l'obligation de déneigement de leur trottoir (numéro d'appel pour le déneigement : 0 800 21 3000).



UN NOUVEAU LABEL POUR LA VILLE

La ville de Dijon s'efforce depuis de nombreuses années, avec conviction et succès, de mener de multiples projets pour faciliter l'accès à la culture pour tous. En rendant l'accès gratuit aux musées municipaux, en ouvrant les bibliothèques les dimanches, en s'associant à de nombreuses associations qui mènent des actions de médiation dans les écoles – et dont le *Dijon Mag* se fait souvent l'écho, Dijon se distingue par son volontarisme en matière d'Éducation artistique et culturelle (EAC).

Ainsi, la ville vient de se voir décerner le label 100 % EAC par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. Une distinction qui récompense « les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100 % des jeunes de leur territoire ».

100%
EAC

Saint-Vincent Tournante

La prochaine Saint-Vincent Tournante aura lieu les 28 et 29 janvier à Couchey, aux portes de la métropole. Chaque année, cette manifestation attire des milliers de personnes. C'est la plus grande fête viticole de Bourgogne. Trois vins blancs, trois rouges et un rosé seront à déguster. Pour faciliter votre arrivée jusqu'au village, des navettes sont proposées au départ de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. *Dijon, ville d'art et d'histoire* organise à cette occasion deux visites thématiques, les 22 et 26 janvier (renseignements et inscriptions sur patrimoine.dijon.fr). Et pour la petite histoire, la ville de Dijon a décidé de céder à l'association organisatrice les sapins morvandiaux constituant pendant les fêtes le sapin géant de la place de la Libération, pour décorer le village de Couchey !

Renseignements sur svt2023.fr



Collecte de sapins

Après les fêtes, il est l'heure de se séparer de votre sapin qui aura fait son temps. Les services de Dijon métropole procéderont à la collecte de vos sapins naturels le vendredi 13 janvier entre 18h et 20h (hors zones d'activités). Pour ce faire, déposez votre arbre de Noël débarassé de ses décorations sur le trottoir devant chez vous. Une fois broyés, celui-ci sera transformé en paillage et utilisé par les espaces verts comme isolant, notamment au pied des plantations. Et si vous avez manqué la date de collecte, vous pouvez le déposer à la déchetterie.

Tout pour les études

Avis aux (futurs) étudiants et à leurs parents ! Studyrama organise deux salons le samedi 14 janvier au palais des Congrès : le premier appelé « Sup'Alternance et apprentissage » et le deuxième consacré à la poursuite d'études et aux masters. 200 formations de bac à bac +5 en alternance et en apprentissage seront présentées et 300 postes en alternance seront disponibles sur ce salon. Un autre événement, le salon de L'Étudiant, a lieu les 6 et 7 janvier au même endroit.

DES OUTILS D'AIDE À LA VISITE POUR TOUS LES HANDICAPS

Depuis quelques semaines, à la Cité internationale de la gastronomie et du vin, les personnes en situation de handicap visuel, auditif ou mental peuvent visiter l'ensemble des expositions présentant le Repas gastronomique des Français.

Vendredi 2 décembre, à la veille de la journée internationale des personnes handicapées et alors que Dijon s'apprêtait à être pour la première fois ville ambassadrice du Téléthon, la Cité internationale de la gastronomie et du vin de Dijon célébrait la mise en fonctionnement de nouveaux dispositifs d'accessibilité. L'objectif étant de permettre aux personnes ayant une déficience visuelle, auditive ou mentale de visiter l'ensemble des expositions présentant le Repas gastronomique des Français, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. « *Il n'est pas si courant qu'un nouveau lieu d'exposition réussisse ce pari en quelques mois* », souligne Stéphanie Vacherot, conseillère municipale déléguée au handicap et à l'inclusion, « *qui plus est, en suivant une démarche elle-même inclusive, en associant systématiquement des personnes en situation de handicap à l'élaboration de ces supports* ».

Une riche palette d'outils

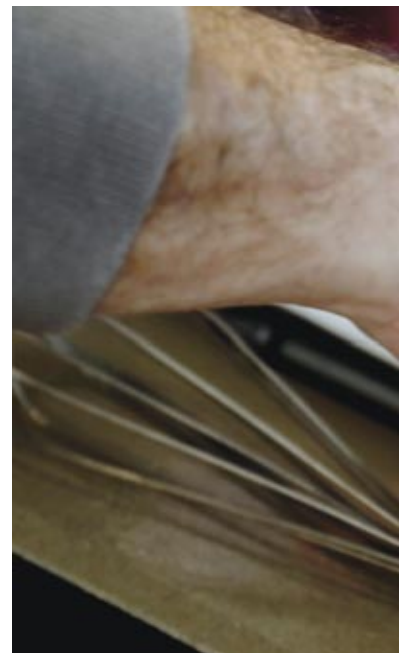
Ces outils d'aide à la visite pour tous les handicaps, désormais à disposition au sein du pôle culturel de la Cité, « *vont permettre aux adultes ou aux enfants accompagnés, ainsi qu'aux groupes en visite avec des associations, de cibler ce qui peut être intéressant pour eux au niveau des quatre expositions et en profiter pleinement* », explique François Deseille, adjoint au maire délégué à la Cité internationale de la gastronomie et du vin.

Chaque dispositif, proposé gratuitement, est adapté aux besoins spécifiques des visiteurs et de leur handicap : « *les médias des expositions sont sous-titrés en français, des visites vidéo en langue des signes française sont téléchargeables sur smartphone, des kits tactiles associés à des visites audiodécrites sont disponibles à l'accueil de la Cité, tout comme des livrets rédigés en français Facile à lire et à comprendre (Falc) et agrémentés de photos* », détaille Katell Le Cars, en charge des expositions gastronomiques.

Tests en conditions réelles

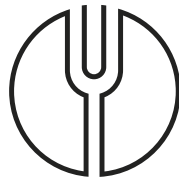
Les kits tactiles présentés au public prennent des formes différentes pour chaque exposition et « *comprennent des maquettes, des ustensiles de pâtisserie, des pots et des fioles pour s'imprégner des odeurs de spécialités culinaires du territoire, afin de faciliter la découverte des non-voyants aux côtés de leurs accompagnants* ».

Ces kits ont été testés en amont par des adhérents de l'association dijonnaise Les yeux en promenade dont le but est d'accompagner les personnes déficientes visuelles lors de leurs activités de loisirs. « *Tout ce qui n'évoquait rien pour nous, qui ne nous donnait pas une image, a été mis de côté* », explique Dominique Bertucat, présidente et fondatrice de l'association. « *Au départ, j'ai eu un peu de mal à me repérer, puis petit à petit, en parcourant les objets avec les doigts, j'ai réussi à me faire une petite idée et j'ai trouvé que certains outils étaient drôlement bien faits* », commente Jacky, non-voyant. À terme, les équipes du pôle culturel de la Cité souhaiteraient organiser régulièrement une semaine autour de la non-exclusion pour partager les avancées en matière d'accessibilité. « *L'accessibilité aux lieux culturels est une obligation réglementaire pour les équipements ouverts au public mais il s'agit avant tout d'un enjeu pour notre société* », conclut l'élue, Stéphanie Vacherot.



Ils ont accompagné la mise en œuvre des nouveaux dispositifs d'accessibilité

La ville de Dijon a confié la préparation de l'ensemble de ces dispositifs à l'Agence Polymorphe design. Les livrets Facile à lire et à comprendre ont été conçus, testés et imprimés par des salariés d'Établissements et service d'aide par le travail (Esat de Lyon et Montbard). Les vidéos en Langue des signes française (LSF) ont été traduites et filmées par l'agence Vice & Versa, montées par Elitimage et mises en ligne sur la plateforme izi.TRAVEL. Les kits de découverte multisensorielle ont été testés par l'association Les yeux en promenade et audiodécrits par Véronique Werver.



Les bénévoles d'associations qui ont participé à l'élaboration de ces outils inclusifs découvrent, enchantés, le résultat.




Ces outils sont disponibles gratuitement pour visiter les quatre expositions autour du Repas gastronomique des Français : *Le petit théâtre du bien manger et du bien boire / En cuisine / La Chapelle des Climats et des terroirs / C'est pas du gâteau / Les secrets de la pâtisserie française*
Plus d'informations sur citedelagastronomie-dijon.fr/accessibilite

PROLONGATION POUR PORTRAIT(S) D'UNE MUTATION

L'exposition temporaire du 1204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine explore, à travers une série de portraits, la transformation du site de l'ancien hôpital général depuis la fermeture des services hospitaliers jusqu'à l'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Cette exposition est prolongée jusqu'au 26 mars.




 Informations sur patrimoine.dijon.fr

IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À LA CITÉ !

Après avoir profité des animations de Noël, les visiteurs peuvent s'attaquer aux réjouissances du début d'année, notamment la galette. Le week-end des 7 et 8 janvier, rendez-vous pour les contes de l'Épiphanie, pour un concours de fèves et de couronne à la Librairie et bien entendu, pour de petites dégustations. Ensuite, vendredi 13 en soirée, samedi 14 et dimanche 15 toute la journée, place à un Grand week-end de jeux dans toute la Cité. Jeux d'arcades, simulateurs de vol ou de conduite, flippers, baby-foot, tournoi de fléchettes, jeux de société à la sauce gastronome, il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts ! Le programme d'animations de fêtes se termine le 15 janvier, un autre – tout aussi gourmand – sera bientôt dévoilé !



 Informations sur citedelagastronomie.fr



INTERNATIONAL

DIJON ET CHEFCHAOUEN DEUX DESTINS LIÉS

Début décembre, une délégation de la ville marocaine de Chefchaouen était reçue pendant plusieurs jours à Dijon. Depuis la signature d'une convention de partenariat en 2016, les deux villes échangent régulièrement sur des problématiques communes, notamment autour du développement durable et de l'alimentation.



Les membres de la délégation de Chefchaouen ont notamment visité les ateliers André Gervais, centre d'exploitation et de maintenance de DiviaMobilités.

1 La reconnaissance de l'Unesco

Les deux villes bénéficient d'un atout considérable pour leur attractivité : des reconnaissances Unesco pour leurs cultures culinaires. En novembre 2010, le Repas gastronomique des Français, rituel social qui reflète l'art du « bien manger et du bien boire », intégrait la prestigieuse liste du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Il est aujourd'hui mis en valeur au sein de la Cité internationale de la gastronomie et du vin (tout comme les Climats, inscrits sur la liste en 2015). Au même moment, Chefchaouen intégrait la liste à travers sa diète méditerranéenne, modèle nutritionnel et mode de vie équilibré traduisant « l'intime relation, du paysage à la table, entre la population et son terroir ».

2 Des projets d'avenir

Dijon et Chefchaouen sont toutes les deux signataires de la Convention mondiale des maires pour le climat et très engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation de leur territoire à la transition écologique. Les deux villes se sont investies en 2020 dans un projet de coopération décentralisée nommé « Partage d'expériences municipales sur les politiques Énergie - Climat », co-financé par le ministère français des Affaires étrangères et le ministère marocain de l'Intérieur. Ce dialogue sur les politiques publiques municipales dans les domaines de l'environnement et du développement durable s'est traduit par des rencontres à quatre reprises entre les élus et les agents municipaux. Les deux dernières étapes ont porté, début novembre à Chefchaouen, sur les contraintes techniques liées aux « plans climats » et les initiatives de sensibilisation de la population aux enjeux climatiques, puis début décembre à Dijon sur la mobilité urbaine, avec des formations de techniciens marocains et une visite du centre d'exploitation et de maintenance de DiviaMobilités.

3 Des échanges culturels

Dijon, qui compte parmi ses habitants une importante communauté originaire du Maroc, entretient depuis 2014 des liens avec la ville de Chefchaouen, notamment dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient. Le mois dernier, une délégation marocaine, invitée par la ville de Chenôve, a séjourné dans la capitale régionale à l'occasion de la dernière édition du festival. Cette dernière était axée sur les échanges culturels avec le Maroc et a accueilli des artistes professionnels, des amateurs et des associations de femmes de Chefchaouen.



Connaissez-vous la « Perle bleue » du Maroc ?

Située dans la région nord-ouest du Maroc, sur les premiers contreforts de la chaîne montagneuse du Rif, cette ville d'histoire au riche patrimoine compte 54 000 habitants. Connue avant tout par les visiteurs étrangers pour ses bâtiments pittoresques aux tons bleus, Chefchaouen accueille également une grande biodiversité environnementale. À découvrir !



JEUNESSE

ILS S'ENGAGENT POUR LES VILLES DE DEMAIN

C'est un périple de près de 2 241 kilomètres et de sept mois qu'entreprend Thomas Relot. Ce jeune volontaire en service civique international avec Dijon métropole se rend à Turku en Finlande, avec une mission : promouvoir les quartiers modèles à énergie positive de Dijon et Turku, et participer à l'échange de bonnes pratiques entre les deux villes européennes.

En 2020, Dijon et Turku étaient sélectionnées pour piloter le programme européen Response et devenir des modèles pour six autres villes qui dupliqueront ensuite les solutions et technologies dijonnaises et finlandaises sur leur territoire : Bruxelles en Belgique ; Saragosse en Espagne ; Botosani en Roumanie ; Ptolemaïda en Grèce ; Gabrovo en Bulgarie ; et Severodonetsk en Ukraine. L'objectif pour l'Union européenne est de faire émerger des villes créatrices d'énergie à l'horizon 2040. Une initiative dont Thomas Relot, 23 ans, est familier : « les quartiers Response produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. C'est un projet d'avenir dans lequel j'ai envie de m'investir. Nous avons déjà convenu de mes missions avec les acteurs finlandais : promouvoir ces programmes et surtout intégrer les habitants qui sont à la fois au cœur et aussi le cœur de ces deux projets, à Turku comme à Fontaine d'Ouche. En l'occurrence, en Finlande, c'est dans un quartier étudiants », explique le jeune diplômé.



Promouvoir des quartiers vertueux en matière de production et de consommation d'énergie, c'est aussi préparer l'avenir de toute une génération.

Échange de bonnes pratiques

« L'objectif de ce départ est aussi d'observer les bonnes pratiques applicables à Dijon. Et inversement, partager l'expérience de Fontaine d'Ouche avec eux », poursuit Thomas, qui restera en lien avec l'équipe dijonnaise pendant toute la durée de son séjour afin d'effectuer des retours d'expérience réguliers : « dans le cadre de la préparation de ce voyage, j'ai rencontré Max et Oscar, deux services civiques d'Uniscité qui travaillent sur le projet Response à Fontaine d'Ouche. Je m'imprègne des pratiques qu'ils mettent en place ici pour mieux les expliquer aux Finlandais. Inversement, j'espère rapporter plein de bonnes idées pour Dijon. » Ce passionné de handball qui vient d'achever ses études supérieures en ergonomie emportera dans ses valises les valeurs que défend la ville... ainsi que quelques pots de moutarde !



Les élèves de retour à Buffon

Les travaux de rénovation de l'école Buffon sont maintenant terminés ! Les élèves de maternelle et de primaire réinvestissent cette école pas comme les autres. Dotée notamment de 600 panneaux photovoltaïques orientables, elle alimente en énergie tous les bâtiments publics du quartier Fontaine d'Ouche, jusqu'à la future base nautique. Bonne rentrée à tous les élèves dans leurs nouvelles salles de classe... remplies d'énergie positive !

BIODIVERSITÉ

UNE NOUVELLE FORÊT URBAINE

L'hiver dernier, la ville plantait une mini-forêt de 4 000 m² aux abords du stade d'Épirey. Après des premiers constats très satisfaisants au regard des pousses pleines de vitalité qui y grandissent, Dijon poursuit cette initiative dans une autre zone urbaine : sur le terrain des Verriers, dans le sud-est de Dijon, où 27 000 arbres et arbustes sont en train d'être plantés depuis le mois dernier.

En 2020, le magazine *Forbes France* sacrait Dijon « ville la plus verte de France ». La cité comptait alors 46 300 arbres et 125 parcs, squares et jardins. Deux ans plus tard, le compteur a explosé : ce sont aujourd'hui environ 82 000 arbres ou arbustes qui poussent ou qui sont sur le point d'être plantés dans la cité des Ducs. « *Notre objectif, au début de notre mandat municipal en 2020, était de planter 10 000 arbres en l'espace de 6 ans. D'ici la fin de l'hiver, nous en aurons déjà enracinés 35 700, et les plantations vont se poursuivre !* », explique Marien Lovichi, adjoint au maire délégué aux parcs, combes et jardins.

Érables champêtres et cornouillers

Un grand projet de plantation est en cours depuis la mi-décembre dans le quartier Chevreul-Parc. Ici, pousse une forêt de 27 000 arbres, s'inspirant du modèle Miyawaki. À l'instar des arbres matures habituellement plantés, il s'agit ici d'introduire de jeunes pousses d'arbres et d'arbustes diversifiées d'environ 60 centimètres de hauteur. La densité recherchée avec les micro-forêts favorise un écosystème stable et résistant, et une croissance accrue des spécimens, comme on a déjà pu le constater sur le site d'Épirey.

Préparation essentielle du sol

Afin de donner aux pousses tous les moyens de bien grandir, les sols ont été soigneusement préparés pour leur arrivée, aérés et enrichis de compost, y compris en profondeur. Cet engrais naturel est obtenu lors de la tonte et du broyage de l'herbe métropolitaine. Autre coup de pouce pour mieux résister aux épisodes climatiques extrêmes : du bois fragmenté est ajouté. Une fois plantés, les arbres sont laissés en totale autonomie, mise à part une intervention de désherbage dans l'année. À terme, un chemin piéton pour traverser le site est envisagé.



Que planter ? Aux particuliers qui souhaitent eux aussi s'atteler à des plantations, le service des espaces verts recommande de privilégier la diversité des espèces et les arbustes à fleurs, propices à la biodiversité et aux insectes pollinisateurs.



OCÉANE CHARRET-GODARD

Conseillère municipale, déléguée au quartier Chevreul-Parc, vice-présidente du conseil régional

“À l'origine en friche, le parc des Verriers poursuit sa mue ! Après l'installation d'agrès sportifs, je me réjouis de voir que le projet d'aménagement du site continue avec la plantation de milliers de végétaux. Le quartier, déjà très arboré, n'en sera que plus agréable à vivre.”



Trois abeilles pour Dijon

Le comité de labellisation APICité® de l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) a décerné pour la 4^e fois, à la ville de Dijon, le niveau « 3 abeilles » de son label, soit la plus haute distinction possible, qui récompense les démarches exemplaires. Il s'agit d'une reconnaissance de l'engagement de la ville et du Jardin de l'Arquebuse de Dijon en matière de protection et de développement de la biodiversité. Dissimulées au fond d'un parc, à l'abri sous un arbre, ou encore installées au pied d'un immeuble, 77 ruches sont installées dans la métropole dijonnaise. Chaque année avant l'été, le Jardin de l'Arquebuse organise les APIdays, la fête des abeilles avec des rencontres et des animations pour tous les âges.

82 000

arbres et arbustes à Dijon

Dont

9 000

plants à Épirey

27 000

plants à Chevreul-Parc



SENIORS

CAFÉS FRANCO-ALLEMANDS

L'Opad, association dijonnaise proposant aux seniors de plus de 55 ans un large panel d'activités de loisirs, organise une fois par mois des cafés franco-allemands où les générations se mélangent.

« Les adhérents de l'Opad aiment comprendre le monde, notamment au travers des conférences géopolitiques qui rencontrent beaucoup de succès », explique Julie Chrétien, responsable du pôle culture de l'Opad. « Ces cafés franco-allemands sont aussi une bonne opportunité pour découvrir la culture allemande de manière ludique, avec des quiz et des blind-tests ». À l'origine de ces ateliers : deux jeunes allemands en volontariat culturel, James Brink et Franka Phennings, qui ont eu envie de faire découvrir leur pays d'origine.

Un lieu de rencontres

Ce rendez-vous, qui attire de plus en plus d'adhérents, va se transformer en café européen dans les prochains mois. « Nous aimerions faire participer les adhérents de l'Opad afin qu'ils partagent eux aussi leurs différentes cultures d'origine. Le but est d'apprendre des choses dans la bonne humeur et faire que les gens se rencontrent », raconte Franka, originaire de Cologne, volontaire culturelle au sein de la Maison de l'Europe. Et ça marche ! Gilles Baudry et Alain Marchand, tous deux adhérents à l'Opad depuis plusieurs années, ne regrettent pas de s'être inscrits. « Avant de venir, j'avais un préjugé en attendant parler d'activités pour les personnes âgées. Mais au final, c'est très dynamique et cela m'a permis de me refaire des amis à Dijon », confie Alain, ancien professeur d'Éducation physique et sport (EPS) qui a dû quitter Dijon pendant sa carrière. L'Opad compte aujourd'hui plus de 2 000 adhérents. Tout au long de l'année, elle propose une centaine d'activités dans toutes les infrastructures de la ville à des tarifs très avantageux.



Informations : Opad – Cour du Caron – opad-dijon.fr – 03 80 70 02 03

Des projets intergénérationnels

« L'Opad encourage le dialogue et la rencontre entre tous les âges en mobilisant des jeunes dans l'organisation de ses activités », explique Lydie Pfander-Meny, présidente de l'Opad et adjointe au maire déléguée aux seniors et à la politique de l'âge. Sur les technologies du numérique, trois étudiants bénévoles de la Burgundy school of business (BSB) apportent gratuitement leur aide au domicile de personnes en difficulté ou dont la mobilité est réduite. D'autres jeunes sont là à l'année : c'est le cas de James (voir article principal) et Thomas, étudiant en alternance en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) spécialisé en tourisme et loisirs sportifs. L'Opad entretient également des liens continus avec le BTS Tourisme Saint Bénigne ou l'IUT Diderot avec qui ils ont imaginé l'an passé un projet intergénérationnel autour du street art. Une collaboration étroite s'est également instaurée avec des étudiants stagiaires du Creps (Centre de ressource et d'expertise à la performance sportive) et de Staps dans le cadre des activités sportives adaptées.



Les participants aux cafés franco-allemands échangent ensemble, autour d'un plateau de petits gâteaux.
Les deux jeunes, James et Franka, animent l'atelier.

PATRIMOINE

L'ÉCOLE AUX ARCHIVES

Les Archives municipales de Dijon proposent des ateliers pédagogiques, à destination des écoliers, permettant d'explorer ses ressources anciennes et précieuses. Récemment, des élèves ont pu voir le premier conflit mondial sous un autre jour, à partir de l'analyse d'une version insolite du célèbre conte du *Petit Chaperon rouge*.

Une vingtaine d'élèves de CM2 de l'école Champollion s'est retrouvée dans la salle pédagogique des Archives municipales, pour prendre part à un atelier sur la Grande guerre animé par Benoît Federico. Après avoir présenté les grandes phases du conflit et les alliances en Europe à l'aide d'une carte, cet étudiant en histoire leur a mis sous les yeux un document d'exception : une adaptation patriotique du conte populaire du *Petit Chaperon rouge**. « Plus qu'un bel objet bibliophile, il est un véritable exemple de propagande enfantine qui permet d'étudier, à travers ses iconographies exécutées à la main, la représentation de l'ennemi », explique-t-il.

Mieux connaître son environnement

« C'est la deuxième fois qu'on participe, les enfants se montrent assez curieux », raconte Camille Labousse, enseignante à l'école Champollion. « Ce travail aide à introduire et à réviser les cours d'histoire tout en permettant aux élèves, à travers une démarche inductive, de découvrir l'histoire de la cité, qu'ils ne connaissent pas vraiment. »

Chaque atelier proposé par le service éducatif des Archives, déclinable pour l'ensemble des niveaux scolaires, « s'appuie sur des documents et des objets », précise Anaïs Dondez, responsable de la valorisation culturelle et pédagogique des Archives. Il peut s'agir de manuscrits, de plans de la ville, mais aussi de photographies ou de sceaux, « des originaux ou des reproductions, lorsque les premiers sont trop fragiles ou difficiles à transporter. » « Ainsi, les élèves comprennent que les événements peuvent être retracés grâce aux documents. »

Des ateliers sur-mesure

Les thématiques abordées lors des séances de groupe, d'une durée d'une heure environ, sont très variées : « on fait des propositions en lien avec les programmes scolaires, par exemple sur les périodes du Moyen-âge ou de la Révolution française, en explorant l'évolution de la société, de l'économie ou même quelques aspects liés à l'histoire de l'art et aux sciences », poursuit Anaïs Dondez. L'équipe des Archives propose aussi du sur-mesure, en fonction des besoins des enseignants, en se déplaçant éventuellement dans les écoles : « l'idée est d'approfondir une thématique en particulier, comme celle de la vigne, ou de se pencher sur les transformations urbaines dans un quartier proche des élèves ». Des ateliers sont également organisés pour les collégiens et les lycéens.

*L'histoire du petit Chaperon rouge de Charles Moreau-Vauthier et Guy Arnoux (1917).



Benoît Federico présente aux élèves une adaptation ancienne du conte du Petit Chaperon rouge.

Des animations extra-scolaires

Les Archives accueillent aussi des groupes de centres de loisirs et de centres sociaux pendant les périodes scolaires, les mercredis et durant les vacances scolaires. Au programme de ces rencontres, qui s'organisent uniquement sur rendez-vous, des animations accompagnées de livrets-jeux (archiviste en herbe, l'hôtel de ville insolite, les droits de l'enfant, à la découverte du patrimoine dijonnais...) mais aussi des parcours découverte du centre-ville par thème (Dijon au Moyen-âge, sous l'Ancien Régime...).



Archives municipales de Dijon – 03 80 74 53 82 ou 03 80 74 71 40
archives-municipales@ville-dijon.fr

LECTURE

FRISSONS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

La 7^e édition des Nuits de la lecture place la thématique de la peur au cœur des festivités. À Dijon, six bibliothèques organisent les 20 et 21 janvier des lectures frissons, des jeux mystérieux ou encore des projections de films hitchcockiens. Au programme : une dizaine de rendez-vous ouverts à tous les publics, de jour comme de nuit.



La bibliothèque Mansart convie les Dijonnais à revêtir leurs plus beaux déguisements, le 20 janvier le temps d'une « Nuit fantastique » à la lumière tamisée des lampes de poche. Dans une ambiance sorcellerie et potions, des déambulations, des histoires et des ateliers viennent rythmer la soirée. **Vendredi 20 janvier de 20h à 23h au 2, boulevard Mansart. Enfants à partir de 8 ans. Inscriptions sur place ou au 03 80 48 80 50.**

La bibliothèque Centre-ville La Nef accueille, le soir du 21 janvier, un marathon hitchcockien, pour (re)découvrir des classiques à faire trembler de peur, seul, entre amis ou en famille, armé de son plaid, de bonbons et de popcorn. Trois films du cinéaste maître du suspense sont programmés en version française : *Sueurs Froides* (1958), *Psychose* (1960) et *Les oiseaux* (1963). **Samedi 21 janvier à partir de 18h au 1, place du Théâtre. À partir de 16 ans. Entrée libre (réservation en ligne conseillée).**

Du côté de **la médiathèque Champollion**, le public aura droit, le 20 janvier, à une double ration de trouille. De 18h à 19h, les plus petits peuvent assister à des lectures d'histoires pour frissonner en compagnie des personnages les plus détestés de la littérature jeunesse. Entre 19h et 22h, les plus aventuriers sont invités à prendre part à une Murder party pour essayer de trouver qui a osé commettre un horrible crime, en jouant aux détectives par équipes de cinq. **Vendredi 20 janvier au 14, rue Camille Claudel. Lectures frissons de 18h à 19h, pour les enfants de 6 à 11 ans ; Murder Party de 19h à 22h, pour les adultes. Inscriptions sur place ou au 03 80 48 84 04.**



La bibliothèque Fontaine d'Ouche prévoit, au cours de la journée du 21 janvier, plusieurs temps forts dédiés à la lecture et aux frissons. Le matin, une petite sélection de lectures inquiétantes est à découvrir à la lueur d'une torche. Dans l'après-midi, place aux jeux de société effrayants, de Cluedo à Mysterium. Des sensations fortes s'inviteront dans les assiettes autour d'un buffet gothique, entre gâteaux noir d'encre, boissons sanguinolentes et cervelles à croquer. **Samedi 21 janvier, place André Gervais. De 10h à 11h, lectures à la torche (à partir de 3 ans) ; entre 14h et 17h, jeux de société (à partir de 6 ans) ; entre 17h et 18h, buffet gothique (tout public, entrée libre).**





Dijon, une ville très engagée en faveur de la lecture

En 2022, la ville de Dijon a décroché le label « Cité éducative ». Lancé par l'État en 2020, ce label a pour but d'améliorer le suivi des élèves dans les quartiers prioritaires, de la petite enfance à l'insertion professionnelle. À Dijon, cette action concerne les quartiers des Grésilles et de Fontaine d'Ouche. La ville est aussi labellisée 100 % Éducation artistique et culturelle (EAC), en raison de son engagement visant à offrir une éducation artistique et culturelle de qualité à tous les jeunes de son territoire. Afin de transmettre le plaisir de lire et de créer et de renforcer les habitudes de lecture chez les jeunes, Dijon associe aussi les bibliothèques de son réseau au Pass culture. Cette initiative, financée par le ministère de la Culture, encourage ceux qui sont âgés de 15 à 18 ans à découvrir et diversifier leurs pratiques culturelles, à partir d'offres physiques et d'activités culturelles autour de chez eux.

La bibliothèque Maladière

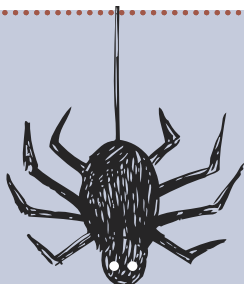
la plus petite du réseau, ouvre ses portes le temps d'une nuit pour permettre aux visiteurs de se promener à leur guise avec des lampes torches et d'entendre des lectures susceptibles de donner des sueurs froides.

Samedi 21 janvier entre 18h et 20h au 21, rue Balzac. Tout public. Entrée libre.

La bibliothèque Centre-ville

Jeunesse présente, le même soir, un événement intitulé « Un fantôme à la bibliothèque ». Il s'agit de tenter de percer les mystères et les secrets autour du fantôme qui la hante à travers différents récits.

Samedi 21 janvier de 18h30 à 19h30 au 7, rue de l'École de droit. De 8 à 12 ans. Inscriptions sur place ou au 03 80 48 82 42.



EN BREF

Un atelier philosophie parents/enfants

Avant les Nuits de la lecture, la bibliothèque Centre-ville La Nef propose, le 8 janvier, un atelier de philosophie en famille animé par Nina Boulehouat de l'association Le Cri de la Plume pour s'amuser à penser et à se questionner ensemble à partir d'histoires, d'images, de jeux et d'expériences.

Dimanche 8 janvier de 15h à 16h30 au 1, place du Théâtre. Tout public. Inscription sur bm.dijon.fr

Une heure avec des menus

Le 28 janvier, la bibliothèque patrimoniale et d'étude invite le public à découvrir les nouvelles pièces de sa collection de menus gastronomiques. L'occasion d'admirer de beaux documents gourmands, dont des menus du couronnement de Nicolas II, de la reine Elizabeth ou encore un menu offert par le Shah d'Iran aux 60 invités d'honneur des 2 500 ans de l'Empire perse.

Samedi 28 janvier à 10h30 au 3, rue de l'École de droit. Durée : 1h. Tout public. Inscription sur bm.dijon.fr



Demandez le programme !

« Bibliomnivore », l'agenda culturel de la bibliothèque municipale de janvier-février-mars est disponible dans toutes les bibliothèques municipales et dans les différentes structures culturelles de la ville. Le livret est également consultable en ligne sur bm.dijon.fr ainsi que sur la page Facebook de la bibliothèque.



FESTIVAL

SOUVENIRS DE FÊTE

Dans le cadre du festival *Modes de vie* (lire notre encadré), un groupe de seniors de Dijon et de Quetigny a participé à la réalisation d'une fiction radiophonique inspirée par le thème de la fête. Une création partagée pour favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées.



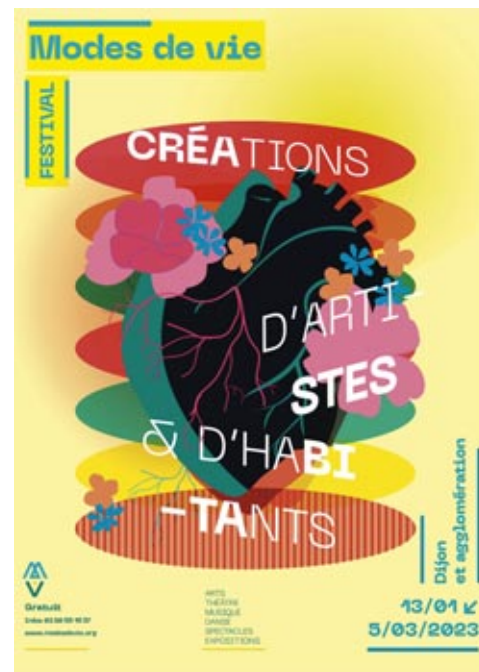
Des habitants ont raconté au micro leurs expériences festives.

Pendant dix heures d'ateliers, des seniors de Quetigny et Dijon se sont partagés le micro, assis autour d'une table. Ils ont été questionnés à tour de rôle sur les espaces de fête à travers les générations. Les échanges ont fusé au rythme de jeux par petits groupes, agrémentés d'écoutes de morceaux de musique. L'objectif de ce projet de création, mené par le collectif d'artistes La méandre en lien avec la salle de musiques actuelles La Vapeur est de « valoriser les expériences et les histoires des seniors ». « On a choisi l'axe de la fête car c'est une thématique qui est universelle, multiculturelle et intemporelle », expliquent Adèle Petident de l'équipe du festival Modes de vie et Stella Tanguy de La Vapeur.

Une démarche conviviale

Pendant une semaine, tous les après-midis, les artistes du collectif ont enregistré les ressentis et les anecdotes des participants, pour créer petit à petit un véritable univers sonore : ce qu'ils appellent une fiction radiophonique. « On a d'abord relevé des mots et des idées clé, puis on a fait écouter et analyser au groupe plusieurs types de podcasts. Aujourd'hui, ils se sont interviewés entre eux », détaille Julie Honoré, membre du collectif.

Ce travail de mémoire, entrecoupé de goûters conviviaux, a permis aux participants de faire de jolies découvertes : « les expériences des uns et des autres étaient très différentes, notamment entre les gens qui ont grandi en ville et à la campagne », raconte Élisabeth. « Parler de périodes anciennes, ça rappelle de tas de choses... Les fêtes organisées auxquelles on participait étaient beaucoup plus conventionnelles, c'était une autre atmosphère. Il y avait des danses traditionnelles comme la valse, puis d'autres danses en ligne, comme le cha-cha-cha. Les frères et les cousins faisaient les chaperons, c'était la condition pour avoir l'autorisation des parents. » Ces récits de fête feront l'objet d'une installation sonore à La Vapeur et à la médiathèque Champollion grâce à une borne d'écoute installée du 2 au 18 février.



Dans le cadre du festival *Modes de vie*, soutenu par la métropole, des artistes mènent des ateliers artistiques dans différents quartiers de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny ou Talant. Objectif : rendre l'art accessible à tous. Pour cette 18^e édition du festival, huit projets de théâtre, danse, création sonore et arts visuels ont occupé pendant plusieurs semaines 17 artistes et des habitants (adultes et enfants) de la métropole. Chaque projet collectif sera présenté pendant le festival du 13 janvier au 5 mars 2023.

Informations sur modesdevie.org



Grande journée festive le 1^{er} février à La Vapeur.

De 14h à 17h30 : thé dansant avec l'orchestre Domino.

Réservation conseillée auprès de la Maison des seniors.

À 18h, inauguration de l'installation sonore « groupe de recherche de la fête ».

De 18h30 à 20h30, conférence-débat : « quel avenir pour la fête ? »

Réservation conseillée sur lavapeur.com

SI ON SORTAIT ?

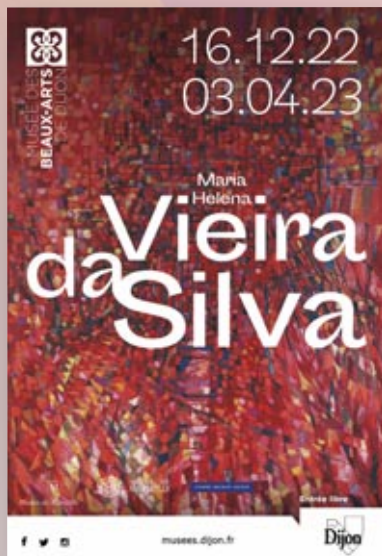
En janvier, à Dijon, profitez de nombreux spectacles, expositions, animations, créations... Chantez, dansez et riez pour bien commencer l'année. Que cette nouvelle année 2023 soit très culturelle !

EXPOSITIONS

Vieira da Silva

Le musée des Beaux-Arts accueille une exposition-événement dédiée à Maria Helena Vieira da Silva. L'occasion de découvrir 80 œuvres reflétant le cheminement de l'artiste portugaise, de la figuration jusqu'à l'abstraction. Le premier volet de l'exposition, L'œil du labyrinthe, offre une rétrospective du travail de Vieira da Silva. La deuxième partie, L'œil des collectionneurs, s'intéresse à la relation de l'artiste avec le couple de collectionneurs Pierre et Kathleen Granville.

Jusqu'au 3 avril - beaux-arts.dijon.fr



La BD à ciel ouvert

Plus qu'un simple lieu de promenade, le jardin Darcy est aussi un lieu d'exposition à ciel ouvert. Une douzaine de fois par an, des œuvres viennent orner ses grilles, classées au titre des monuments historiques. En janvier, l'auteur-illustrateur Jean-Louis Thouard présente des morceaux choisis de son dernier album de bande-dessinée *Le dossier Thanatos*.

IN TWO IV

Cette exposition rassemble des œuvres d'Alethia Lecoq Diaz et d'Élodie Armata, deux jeunes artistes diplômées de l'Ensa Dijon. Chacune, dans leurs registres, utilisent la marche et l'errance comme un point de départ. En prélevant des éléments du réel, elles vont nourrir leurs pratiques sculpturales et picturales.

Du 20 janvier au 11 février - Ateliers Vortex

FESTIVALS

Fontaine du rire

Chaque année, depuis 35 ans, le rire envahit pendant quatre mois le quartier Fontaine d'Ouche : imitations, satires, comédies chantées ou jouées, sketches, clowneries... Le rire se transmet, se partage. Le festival propose des abonnements à prix abordables pour que tout le monde en profite, pour qu'on puisse tous rire de tout, et ensemble. Le rendez-vous est donné au Théâtre de la Fontaine d'Ouche. La devise de cette édition 2023 : « nouveauté, diversité, félicité ! ».

Du 6 janvier au 29 avril - renseignements et réservations sur la-tete-de-mule.fr

Guitares à Dijon

Professionnels et amateurs se réunissent pour promouvoir la guitare à l'occasion du festival *Guitares à Dijon*, organisé par l'association Cordes d'Or en lien avec l'École supérieure de musique (ESM) et le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Dijon. Du 14 au 16 janvier, assistez à plusieurs concerts au palais des Ducs et des États de Bourgogne, et au cellier de Clairvaux. De nombreuses master classes publiques sont aussi programmées au cellier de Clairvaux et au gymnase Alain Sablé. Enfin, un salon des luthiers se tiendra le samedi 15 janvier, après-midi.

Informations : associationcordesdor@gmail.com

À pas contés

Chaque année, l'Association bourguignonne culturelle (A.B.C.) invite les enfants, de tout âge, à découvrir le monde du spectacle vivant. Au programme : du cirque, de la danse, des marionnettes pour s'amuser, découvrir et créer. Le festival *À pas contés* s'invite dans plusieurs salles culturelles de la

métropole : au Théâtre des Feuillants, au Cèdre à Chenôve, à la Minoterie, au Bistrot de la scène, à l'Atheneum ou encore à la salle Devosge.

Du 27 janvier au 10 février - informations et billetterie sur abcdijon.org



SPECTACLES

Rendez-vous des enfants

La Minoterie propose de nombreux ateliers, adaptés à différents âges. Pour les plus de 5 ans, assistez le 4 janvier au conte intitulé *Une forêt*, suivi d'un atelier philo, à l'heure du goûter.

Les enfants de plus de 9 ans pourront assister le 17 janvier à un spectacle gratuit de la compagnie Graine de vie. Cette dernière a imaginé *La langue des cygnes*, une représentation mêlant marionnettes, danse, poésie, langue des signes et vidéo. Enfin, les plus de 10 ans sont invités le 28 janvier au spectacle *Disparaître : fantômes !*, pendant lequel les personnages s'amuse à imaginer et à créer des fantômes.

Informations sur laminoterie-jeunepublic.com



La Nuit des conservatoires

Avant la journée portes ouvertes programmée au mois de mars, le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) s'ouvre au public pendant toute une soirée. La Nuit des conservatoires, le 27 janvier est l'occasion de découvrir les multiples activités : musique, danse, théâtre et arts plastiques. Le conservatoire organise également un concert gratuit le 19 janvier à la Chapelle des Cordeliers (5, rue Turgot) sur les œuvres de Bartok et de Vladigerov.

Informations sur dijon.fr

ANIMA

ANIMA est le résultat de la rencontre entre la plasticienne Noémie Goudal et la metteuse en scène Maëlle Poésy. En s'inspirant de recherches de paléoclimatologues qui font des projections dans le futur à partir de l'étude du passé, les deux artistes interrogent nos sensations et nos besoins de repères dans l'espace et dans le temps. Expérience immersive et déroutante, au milieu de sons, photos et films. Une soirée « After ANIMA » avec un DJ set est organisée dans le cadre de ce spectacle à La Vapeur, le 13 janvier.

Du 6 au 14 janvier - Théâtre Dijon Bourgogne



JEUNES

Plongée aux Archives

Les Archives municipales organisent deux journées consacrées aux métiers de la culture, à destination des détenteurs du Pass Culture (qui est réservé aux 15-18 ans). L'objectif est de faire découvrir de nouveaux métiers aux amateurs de patrimoine, friands d'anecdotes historiques ou avides de découvrir des documents uniques et inédits. L'occasion aussi d'être accueilli dans un lieu chargé d'histoire.

Les 21 et 23 janvier - réservation sur l'application Pass Culture

Ateliers de danse

Quel est le lien entre l'expression corporelle et l'environnement ? Dans le cadre des 18 ans du festival Danse à l'uB, des ateliers gratuits de création sont organisés pour les étudiants à l'Atheneum. Ils sont encadrés par le chorégraphe professionnel Lohan Jacquet de la compagnie Nahlo, qui, à travers son art, explore l'épuisement des ressources de la planète et la résilience.

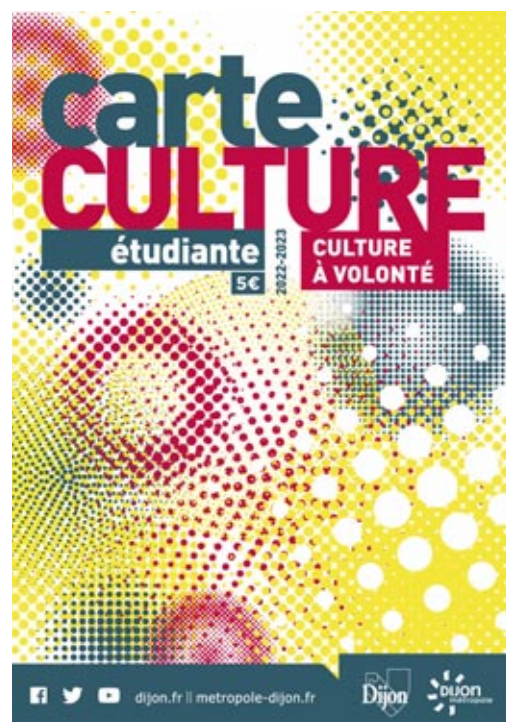
Du 21 janvier au 26 mars

Inscription sur atheneum.u-bourgogne.fr

Pensez à la CarteCulture !

Les étudiants inscrits cette année dans un établissement d'enseignement post-bac de la métropole dijonnaise peuvent bénéficier de la CarteCulture, mise en place par la ville et la métropole. La carte qui coûte 5 euros, leur permet ensuite de profiter de prix très avantageux pour leurs sorties culturelles : spectacles à 5,50 euros, cinéma à 3,50 euros, festivals, théâtre, concerts, expos...

Valable jusqu'au 31 août 2023.



CONCERTS

En janvier, à l'OD

L'association Zutique production et l'Opéra de Dijon (OD) organisent les 27 et 28 janvier une série d'événements autour de Chicago. Concerts, projections, rencontres seront autant d'occasions de rendre hommage à l'une des villes les plus mythiques du continent américain et à sa vie artistique foisonnante.

Les 15, 17, 19 et 21 janvier, l'OD programme également un opéra d'Offenbach la Périchole à l'Auditorium. En amont de la représentation, un atelier dédié aux familles aura lieu le 7 janvier et autre atelier réservé aux enfants se déroulera pendant la représentation du 15 janvier (alors que les accompagnateurs assisteront au concert).

À l'Auditorium toujours, l'Orchestre national de France vous convie le 8 janvier à un concert symphonique autour des œuvres d'Offenbach.

Informations et billetterie
sur opera-dijon.fr

PLUS DE 60 ANS ? C'EST POUR VOUS !

LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES EN DÉCEMBRE PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA VILLE DE DIJON

JEUDI 5 JANVIER

→ 14H30 **DOCUMENTAIRE**

À la découverte du cerf en Côte-d'Or
Fabrice Guillet
Maison des associations
2 rue des Corroyeurs
Sur inscription

MARDI 17 JANVIER

→ 14H30 **THÉ DANSANT**

Orchestre Benjamin Bourgogne
Salle Devosge – 7 rue Devosges
Entrée 3,20 €, boisson et pâtisserie comprises
Sur présentation de la carte d'accès

MARDI 10 JANVIER

→ 14H30 **CONCERT**

Yves Batisse chante
« Brassens enchanté »
Théâtre de Fontaine d'Ouche
15 place de la Fontaine d'Ouche
Sur inscription

JEUDI 26 JANVIER

→ 14H30 **CARNET DE VOYAGE**

Les pays baltes et les îles Éoliennes
par Robert Munier
Maison des associations
2 rue des Corroyeurs
Sur inscription



Infos et inscriptions à la Maison des Seniors -
rue Mère Javouhey - 03 80 74 71 71



ENVIRONNEMENT

POUR UN SPORT PLUS RESPONSABLE

Depuis plusieurs années, la ville de Dijon mène une politique très active de lutte contre le réchauffement climatique, qui passe notamment par des actions dans le domaine du sport. Au-delà de la rénovation – importante – de ses infrastructures, l'objectif est aujourd'hui, avec l'aide de l'association Match for green, de sensibiliser les clubs aux enjeux environnementaux afin de faire évoluer les pratiques.

Depuis plusieurs années, face à l'urgence climatique, la politique sportive de la ville s'est imposée un certain nombre d'actions permettant de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre : parc aquatique entièrement rénové, déploiement du tri sélectif au sein des équipements, transformation de la quasi-totalité des éclairages en led, pilotage des informations sportives à distance, dématérialisation des démarches administratives. Elle s'emploie désormais à mobiliser les clubs autour de ces démarches vertueuses, pour limiter l'impact carbone dans les pratiques sportives ou pour réduire les déchets.

Accompagner les clubs

Et pour « construire ensemble un sport plus responsable », Dijon a rejoint le mouvement Match for green depuis le printemps dernier. Cette association nationale, créée en 2020, a pour but de sensibiliser et former les clubs, ligues, fédérations et collectivités aux enjeux du développement durable. Une adhésion qui s'est aussi faite à la suite d'un constat : en matière d'écologie, la plupart des associations manquent d'informations. Pourtant volontaires, certaines commettent des erreurs malgré elles. Beaucoup ignorent que les écocups (verres en plastique réutilisables) ne sont rentables que s'ils sont utilisés au moins cinq fois. En cas d'usage unique, il est préférable d'utiliser des gobelets en carton recyclable.

Des actions concrètes

Aiguillés par les experts de Match for green, les clubs et les collectivités obtiennent de précieuses informations qui leurs permettent, en fonction de la manifestation organisée, d'opter pour la solution la plus verte possible. « Nous avons à faire à des personnes expérimentées dans le monde du sport et de la protection de l'environnement qui nous font bénéficier de leur expérience », témoigne Serge Foucaud, président du club de marche nordique « Burgundy Nordic Walking » (BNW). Depuis son adhésion à Match for green, BNW a organisé plusieurs événements ludiques et responsables comme un escape game autour de la biodiversité urbaine au parc de la Colombière, ou encore une collecte de déchets. « Ces thématiques nous parlent car 90 % de notre discipline se pratique en extérieur. Nous avons la chance d'avoir un patrimoine naturel riche et varié autour de Dijon, il convient de le protéger », estime Serge Foucaud.

Des sessions de formation

Au cours des deux prochaines années, quatre thématiques seront traitées via les modules de formation développés par l'association Match for green. Ainsi, les questions autour des déchets, de la mobilité, de l'approvisionnement et de l'organisation d'événements responsables seront abordées. « Parfois, cela relève aussi du bon sens. Ramasser ses déchets, covoiter, éviter le gaspillage alimentaire... Toutes ces bonnes pratiques peuvent s'appliquer dans le sport et doivent devenir des automatismes », affirme Serge Foucaud. De cette façon, pratiquer son sport de manière responsable n'a rien d'insurmontable.



Un sport en pleine nature

Le club de marche nordique « Burgundy Nordic Walk » compte environ 75 adhérents. Les sorties – environ huit par semaine – sont ouvertes à tous, jeunes ou retraités, qui veulent entretenir ou améliorer leur condition physique, sous réserve d'une bonne santé. Des séances d'initiation sont proposées aux personnes intéressées. Les séances ont lieu en pleine nature, dans les forêts et sur les chemins de la métropole dijonnaise (ici, en photo, sur le plateau de la Cras) ou aux alentours. **Informations sur bnw.free.fr**

#1



LÉA FERNEY

18 ANS, PARA TENNIS DE TABLE

Découvrez régulièrement dans votre *Dijon Mag*, le parcours d'un des 39 sportifs, membres de la #TeamSportDijon.

Cette dernière rassemble tous les athlètes qui portent haut les couleurs de la ville dans des disciplines variées et que la collectivité a choisi d'accompagner financièrement. Pour entamer la série, rencontre avec la jeune Léa Ferney.

Après avoir brillé aux Jeux Paralympiques de Tokyo il y a un an et demi, obtenant une médaille d'argent, Léa Ferney scintille désormais d'or. À seulement 18 ans, la pongiste dijonnaise a été sacrée championne du monde de para tennis de table le 11 novembre dernier, s'imposant en finale du championnat du monde qui se tenait à Grenade, en Espagne. Une récompense à la hauteur de la détermination de cette athlète, au palmarès déjà bien rempli.

Léa Ferney a découvert le tennis de table en 2011, alors qu'elle n'avait que 7 ans, lors d'un stage pendant les vacances. Séduite par cette activité, elle a rejoint dans la foulée le club Dijon tennis de table, dont elle fait toujours partie. Elle s'y entraîne à raison de 15 à 20 heures par semaine. Soutenue et accompagnée par sa famille, son club et la ville de Dijon, Léa Ferney a d'ores et déjà le regard tourné vers l'avenir, avec les Jeux de Paris en 2024. L'occasion d'ajouter, peut-être, la plus convoitée des récompenses : l'or paralympique !

CHAMPIONS

FLORIAN PETITCOLLIN ROULE SUR L'OR

Le Dijonnais est riche en succès ! À 34 ans, celui que l'on appelle dans le milieu « l'Empereur », a décroché deux médailles d'or au World roller games en Argentine.

S'imposant sur les épreuves de skatecross (courses d'obstacle à roller) aussi bien en individuel qu'en équipe, il détient désormais huit titres de champion du monde. En plus d'être rapide, Florian Petitcollin va aussi très haut. La preuve : il a obtenu l'argent lors de l'épreuve de freejump (saut de hauteur pure), effaçant une barre à 1,68m, derrière le Sénégalais Dame Fall (1,70m). Avant de parvenir à réaliser ces incroyables performances, Florian Petitcollin, licencié à AM Sports, a découvert ce sport un peu par hasard, à l'adolescence. « *Au départ, je faisais du hockey sur glace. Et puis un jour, un skatepark s'est construit à côté de chez moi, à Saint-Apollinaire. J'y suis allé et j'ai vraiment aimé !* », se souvient-il. Il a vite troqué sa paire de patins contre une paire de roller, et s'est réjoui de l'ouverture du skatepark couvert de Dijon, « *ma deuxième maison* », s'amuse le champion. Un lieu qu'il continue de fréquenter pour s'entraîner, mais aussi pour transmettre son savoir. En tant qu'éducateur pour la ville de Dijon, il enseigne à raison d'une dizaine d'heures par semaine. « *Jadore partager ma passion et participer au développement de ce sport* », explique Florian Petitcollin. Si l'avenir reste incertain quant à sa carrière sportive internationale, qu'il pourrait mettre entre parenthèse pour passer plus de temps avec sa famille, une chose est sûre, quelque soit le projet : « *ça sera toujours dans le roller !* », promet l'Empereur.



À LA MÉMOIRE **D'HERVÉ LIEMANS**

Le monde du sport fédéral et universitaire a perdu un grand homme. Président emblématique du club de basket de Dadolle entre 1993 et 2006, Hervé Liemans a été emporté par la maladie le 20 novembre dernier, à l'âge de 73 ans.

Très attaché à sa ville, il a œuvré pour le sport dijonnais tout au long de sa vie et aura marqué toute une génération de sportifs et d'étudiants. Ancien directeur à l'UFR Staps (Unité de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives), il a aussi dirigé le comité régional de sport universitaire de 1998 à 2011 et a été un bénévole actif au sein du bureau de l'Office municipal du sport (l'OMS) de Dijon. Pour honorer sa mémoire, la ville a décidé de baptiser la salle de sport située 18, boulevard Robert Schuman : « Salle Hervé Liemans ».

POUR L'ENSEMBLE DES GROUPES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Depuis 2020, nous travaillons à mettre en œuvre la politique pour laquelle vous nous avez fait confiance, lors des dernières élections municipales. 2 ans et demi que nous travaillons à faire de Dijon, une ville douce à vivre pour toutes et tous. Dans l'ensemble des quartiers, à travers notre politique du logement pour tous, à travers nos politiques de services publics et de solidarité, nous poursuivons nos engagements pour que notre ville soit accessible. Dijon est aussi une ville sportive. Labellisée « ville active et sportive » et auréolée de la plus haute distinction, Dijon propose une offre importante d'équipements et d'activités qui répondent aux attentes de tous les publics et de tous les niveaux de pratique. Avec plusieurs sportifs et équipes au plus haut niveau, notre ville développe depuis de nombreuses années une véritable culture sportive grâce à la mobilisation de tous ses partenaires. Forte de ses 40 000 adhérents, la ville de Dijon, labellisée « Terre de jeux » et centre de préparation aux Jeux Olympiques, confirme le dynamisme de notre politique sportive. La culture est aussi un pilier qui permet de caractériser notre ville. Vous avez accès à un panel important de lieux culturels avec le Zénith, le Musée des Beaux-Arts, l'Opéra, le Théâtre, La Vapeur, La Minoterie qui accueillent chaque année des milliers de spectateurs ainsi que de grands artistes. Dijon est une ville attractive et touristique. L'année 2022 a été marquée par l'ouverture tant attendue de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, le 6 mai dernier. Depuis, elle a déjà accueilli de nombreuses expositions, de nombreux chefs cuisiniers et pas moins de 440.000 visiteurs. Cet été, les touristes sont venus en nombre dans notre ville, ce qui lui permet d'ailleurs d'afficher des résultats encourageants, à la hauteur de ceux de 2019, période avant-covid. Dijon c'est aussi une ville innovante qui accueille chaque année de nombreuses délégations nationales et internationales pour son beau projet OnDijon. Nous pouvons être fiers de ce dispositif unique en France, qui vise à faciliter la gestion de l'espace public, à mutualiser les équipements urbains, à faciliter votre quotidien, à améliorer votre cadre de vie tout en accompagnant la transition écologique. Le cadre de vie passe aussi par la tranquillité publique et la sécurité. Comme nous nous y étions engagés, nous poursuivons le recrutement de policiers municipaux tout en ayant étendu leurs horaires d'intervention jusqu'à 3h du matin et armé les équipes du soir. À notre demande, dans le cadre du contrat de sécurité intégrée, notre ville a vu ses effectifs de policiers nationaux renforcés. La sécurité c'est aussi la protection des écoliers aux abords des écoles. Nous avons étendu le dispositif de zones 30km/h à 20 nouveaux groupes scolaires cette année. Désormais, 43 groupes sur 51 profitent de cet aménagement rassurant qui sera généralisé dès l'année prochaine. Il permet de réduire les risques d'accident et les émissions de gaz à effet de serre. L'éducation est au cœur de notre projet municipal. Le plan de Grande ambition éducative voté en fin d'année dernière prévoit 75 millions d'euros d'investissement d'ici à 2030 dans nos écoles. Il permettra par exemple la suppression de l'ensemble des préfabriqués, la débitumisation et la végétalisation des cours d'école, la rénovation des bâtiments. En 2023, la nouvelle légumerie alimentera la cuisine centrale en légumes bio et locaux, grâce à laquelle nous poursuivrons le développement d'une alimentation de qualité pour nos écoliers. Dijon, désignée ville la plus verte de France en 2019 par le magazine *Forbes* et finaliste de Capitale verte européenne en 2022 est profondément engagée dans l'écologie urbaine. Reconstruire la ville sur elle-même nous permet de sauvegarder nos terres agricoles et de planter par exemple, des arbres et des vignes comme sur le Plateau de La Cras. Que cette nouvelle année nous invite à la découverte du vivant dans tous les quartiers afin que chacun d'entre nous puisse profiter des capacités d'émerveillement mais aussi d'atténuation des changements du climat, que la biodiversité nous offre. Qu'elle nous rapproche d'une société plus respectueuse des femmes, des hommes et des animaux, quelque soit leur milieu et leur situation. Au cours de l'année 2023, le parc de la Colombière fera l'objet d'une revalorisation de la nature présente et de son lien avec le monde animal, l'occasion pour nous de fêter ses 350 ans en 2024. La majorité municipale vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2023 !

POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL, CITOYEN ET APPARENTÉS

Nathalie KOENDERS, première adjointe au maire de Dijon,
présidente du groupe SRC et apparentés
François REBSAMEN, Christine MARTIN, Pierre PRIBETICH, Stadana ZIVKOVIC,
Hamid EL HASSOUNI, Claire TOMASELLI, Antoine HOAREAU, Nuray AKPINAR-ISTIQAM,
Franck LEHENOFF, Dominique MARTIN-GENDRE, Christophe BERTHIER, Nadjoud BELHADEF,
Delphine BLAYA, Christophe AVENA, Lydie PFANDER-MENY, Joël MEKHANTAR,
Océane CHARRET-GODARD, Denis HAMEAU, Stéphanie VACHEROT, Jean-Patrick MASSON,
Françoise TENENBAUM, Massar N'DIAYE, Jean-François COURGEY, Marie-Odile CHOLLET,
Jean-Paul DURAND, Bassir AMIRI, Philippe LEMANCEAU, Danielle JUBAN,
Jean-Philippe MOREL, David HAEGY, Mélanie BALSON, Elizabeth REVEL
groupeajcm@orange.fr
8, rue de la Chouette 21000 Dijon
03 80 36 41 77

POUR LE GROUPE DES ÉLUS DÉMOCRATES, ÉCOLOGISTES, CENTRISTES ET CITOYENS

François DESEILLE, président du groupe des élus démocrates, écologistes, centristes
et citoyens, adjoint en charge des Finances et de la Cité internationale de la gastronomie
et du vin, Kildine BATAILLE, Marien LOVICH, Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN,
Vincent TESTORI, Nora EL MESDADI, Georges MEZUI, Catherine DU TERTRE,
Ludmila MONTEIRO, Philippe THIRION
groupeelusdecddijon@gmail.com
7bis, rue Devosge 21000 Dijon
06 21 12 90 83 / 03 80 23 38 18

POUR LE GROUPE L'ÉCOLOGIE POUR VOUS

Karine SAVINA, Patrice CHÂTEAU, Fabien ROBERT
khuon-savina@ville-dijon.fr

POUR LE GROUPE DES ÉLUS ÉCOLOGISTES ET CITOYEN-NES

La France est en retard sur la transition énergétique : surtout sur l'isolation des logements et les énergies renouvelables. L'arrêt d'une partie du parc nucléaire crée de fortes tensions sur le réseau électrique. La faiblesse de cette transition conduit à des injonctions aux écogestes alors que la surconsommation des uns repose sur la pénurie des autres. Pour garantir l'accès à l'énergie de tous, il nous faut des politiques publiques cohérentes de lutte et d'adaptation climatique : transports, urbanisme, agriculture, déchets. Si Dijon agit pour les énergies renouvelables, au global le compte n'y est pas. Ainsi l'avis récent du Conseil de développement sur le projet métropolitain : trop d'actions pour le climat sont éludées, végétalisation, mobilités actives, eau, alimentation, déchets. Alors que les habitant-es sont prêts au changement, nous appelons à intégrer les propositions du Conseil de développement pour une ville garante d'une sobriété énergétique choisie et solidaire.

Olivier MÜLLER, Stéphanie MODDE et Catherine HERVIEU

14, avenue Jean Jaurès 21000 Dijon

<https://21.eelv.fr>

Facebook : @elusecologistesdijon

POUR LE GROUPE DIJON AUTREMENT DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

Mesdames, Messieurs, À l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons des vœux très chaleureux. Nous formulons aussi des vœux collectifs pour Dijon, notre ville, que nous aimons tant, et pour laquelle nous voulons le meilleur. Élus de l'opposition, nous sommes amenés à critiquer certains choix du Maire. Nous le faisons de manière argumentée et constructive, pour créer le débat, ce qui n'est pas toujours évident tant il est peiné à supporter la contradiction. Par exemple, nous nous opposons à l'augmentation des tarifs de stationnement ainsi qu'au passage de 1 273 places supplémentaires au statut payant. Face à cela, nous avons formulé 3 propositions : - Annuler l'augmentation injustifiée des tarifs du 1^{er} octobre dernier. - Mettre en place un tarif « professionnels » à bas prix pour les actifs (commerçants, artisans, salariés...). - Instaurer la 1^{ère} heure de stationnement gratuite, pour soutenir le centre-ville face aux pôles commerciaux périphériques. Il y a beaucoup à dire sur les déplacements ! La refonte annoncée du réseau Divia va pénaliser des quartiers résidentiels. L'idée d'une voie réservée au covoiturage sur la rocade est une hérésie. La circulation des trottinettes doit d'urgence être organisée pour protéger les piétons. Le réseau cyclable manque toujours de cohérence... Vous le voyez, dès les premiers jours de 2023, nous sommes mobilisés à votre service. Nous le demeurerons pour que Dijon soit toujours plus belle, solidaire et attractive !

Laurent BOURGUIGNAT (Président), Caroline JACQUEMARD, Céline RENAUD,

Henri-Bénigne de VREGILLE (vice-Président)

contact@dijon-autrement.fr

43, rue Parmentier 21000 Dijon

03 80 23 88 71

POUR LE GROUPE AGIR POUR DIJON

La politique de mobilité à Dijon est pénalisante et ruineuse pour les Dijonnais. Nul se soucie du piéton, pourtant le maillon faible. Les trottoirs sont impraticables, ou envahis par les vélos et les trottinettes. Le réseau de bus a été déstructuré par le retour du tramway, puis la volonté de rediriger les lignes vers la Cité de la gastronomie. L'automobiliste est la vache à lait, avec + 60 % de places rendues payantes et + 50 % de forfaits post stationnement (FPS) annoncés en 2023 (objectif : 135 000), en plus des hausses de tarifs. Champions de France des « PV » ! Nous souhaitons, au contraire, la conciliation de tous les modes de déplacements. Et surtout vous souhaitez une bonne année 2023 !

Emmanuel BICHOT, président de groupe, Laurence GERBET

agirpourdijon@gmail.com

agiresemblepourdijon.fr

44, rue Condorcet 21000 Dijon

03 80 46 55 86

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Numéros utiles

Mairie de Dijon	03 80 74 51 51
Allo mairie	0 800 21 3000
Dijon métropole	03 80 50 35 35
Allo mairie pro	0 800 21 30 21
(commerçants et artisans)	
Resto mairie	0 800 21 05 19
Police municipale	03 80 74 51 53
Objets trouvés	03 80 74 52 22
CCAS	03 80 44 81 00
Maison des seniors	03 80 74 71 71
Divia	03 80 11 29 29
Odiva	0977 408 463

MAIRIES DE QUARTIER

Bourroches-Valendons,

32, boulevard Eugène-Fyot

03 80 74 52 02

Fontaine d'Ouche,

13, place de la Fontaine d'Ouche

03 80 74 52 00

Grésilles, 6, avenue des Grésilles

03 80 48 89 05

Mansart, 2, boulevard Mansart

03 80 74 52 04

Toison d'Or, 10 bis, place Granville

03 80 48 83 83

VOS DÉCHETS

Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Changement de bac	03 80 76 39 78
Déchetterie de Dijon,	
chemin de la Charmette	03 80 23 94 94

URBANISME

Informations sur le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUi-HD) : api-carto.dijon.fr/plui

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Grand Dijon Habitat	03 80 71 84 00
Habellis	03 80 68 28 00
ICF Bourgogne-Franche-Comté	03 80 45 90 40
Orvitis	0 810 021 000
CDC Habitat social	03 80 59 64 90
CDC Habitat	03 80 76 84 38

URGENCES

Depuis un mobile	112
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
Odiva (urgences eau)	0977 428 463
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool	
info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

l'Etudiant

SALON DE L'ETUDIANT

6 ET 7 JANVIER

**DIJON
PARC EXPO**

JE M'INSCRIS ET PRÉPARE
MA VISITE SUR LETUDIANT.FR
INSCRIPTION GRATUITE OBLIGATOIRE



NOUVEAU

**Projets et budgets
participatifs
Ateliers
de quartier**

**Infos
citoyennes**

**Espaces
de paroles
Agoras
jeunes**



VOTRE NOUVELLE PLATEFORME

DESSINONS.DIJON.FR

***Soyez acteurs et actrices
de la participation citoyenne à Dijon !***

#DessinonsDijon



dijon.fr

